

#39

Septembre 2015

Finyear

Magazine



Edito



Laurent Leloup
Resp. rédaction Finyear
news [at] finyear.com

BLOCKCHA1N : Finyear vous invite à la révolution blockchain

Assistez à une conférence 100% innovation.

Que vous soyez dirigeant d'entreprise, cadre financier, cadre de banque ou d'assurance, informaticien, consultant, enseignant, étudiant, etc... cette conférence **BLøCKCHA1N** vous concerne.

Finyear Labs, laboratoire d'idées & innovation de Finyear organise pour la 1ère fois en France une conférence dédiée à la blockchain, à son écosystème et à ses nombreuses futures applications.

Aujourd'hui, quand on regarde la blockchain, cela ressemble exactement à l'avènement du web en 1994, juste avant l'explosion. Deux décennies plus tard, il semble que nous soyons à un moment semblable et qu'ainsi la Blockchain, innovation qui sous-tend le protocole de transaction du Bitcoin ainsi que d'autres monnaies numériques, soit la «Next Big Thing».

«Je demeure convaincu que la technologie Blockchain sera aussi importante pour le monde que l'invention de l'imprimerie par Gutenberg,» déclare Nicolas Cary, cofondateur de Blockchain.info et présent lors de cette conférence. «Pour la première fois dans l'histoire du monde nous pouvons réinventer la façon dont le monde réalise des transactions sans aucun intermédiaire.»

Certaines futures applications de cette technologie incluent : la finance, l'intelligence d'affaires, les paiements transfrontaliers / les transferts, les compensations centralisées, la preuve de travail, la preuve de l'existence, la preuve de l'authenticité, la preuve de la découverte ou de l'invention, la gestion des données, la conformité, les échanges de gré-à-gré, les hypothèques, les prêts, le financement, le crowdfunding, l'Internet des objets, la communication machine-to-machine, la gestion des droits numériques et de l'identité personnelle, la sauvegarde, les documents publics, les contrats à puce, les dérivés, les prêts, le vote, la santé, l'immobilier, les jeux, etc ... et bien plus encore ...

BLOCKCHA1N : là où la révolution commence
Rejoignez la Révolution Blockchain, inscrivez-vous sur www.bl0ckcha1n.com

Sommaire

02 Edito

Finance

>5-14

05 & 06 L'innovation, le remède à l'Ubérisation

08 & 09 Les délais de paiement : Du rêve et des réalités

11 & 12 Reverse Factoring et auto-facturation : un mariage prometteur!

14 Paiement carte : vers un nouveau paradigme de la monétique

Technology

>21-29

21 Technology drives the future of mining

22 & 23 Comment protéger le nouvel or noir de l'entreprise... tout en restant transparent ?

24 & 25 L'approche omnicanal impose aux automates bancaires de migrer vers une architecture web

26 & 27 E-commerce one to one : Quand « e » et « commerce » ne font plus qu'un

28 & 29 La sécurité des paiements, un élément à intégrer dès la création des services, des sites, des applications

Lifestyle

>31-35

31 Entretien avec Pascal Wilhelm, auteur du livre « Camille DESMOULINS - Le premier républicain de France »

32 & 33 Quand le groupe François 1er réhabilite le Garde-meuble de Louis XVI

34 & 35 Iron Mountain : 150 ans assassinat A. Lincoln, tous ses documents numérisés

4^{ème} de Couverture

36 Publicité | XPR.IO

Governance

>16-19

16 & 17 L'analyse de logs, une gestion proactive du risque

18 & 19 Interview de Thierry CHARLES qui vient de publier aux éditions L'Harmattan : « Les Nouvelles Perspectives de la Souveraineté »

Et tout le reste est littérature...

>30

30 La grande étrangère



Finyear

4ème année
Finyear, supplément digital
n° de publication ISN 2114-5369
Supplément gratuit ne peut être vendu

Téléchargement libre
via www.finyear.com/magazine

Couverture réalisée par l'illustrateur
Pierre Leloup
www.leloup.graphics

Editeur :
Alter IT sarl de presse - BP 19 - F.74350 Cruseilles
www.finyear.com

Directeur
de la publication :
Laurent Leloup

Responsable
de la rédaction :
Laurent Leloup
news [at] finyear.com

Graphisme
et mise en page :
Pierre Leloup
www.leloup.graphics

Publicité :
Finyear
publicite [at] finyear.com

Les noms cités dans ce supplément mensuel sont des marques déposées ou des marques commerciales appartenant à leurs propriétaires respectifs. L'auteur du supplément mensuel décline toute responsabilité pouvant provenir de l'usage des données ou programmes figurant dans ce site. Les droits d'auteur du supplément mensuel sont réservés pour Finyear. Il est donc protégé par les lois internationales sur le droit d'auteur et la protection de la propriété intellectuelle. Il est strictement interdit de le reproduire, dans sa forme ou son contenu, totalement ou partiellement, sans un accord écrit du responsable éditorial. La loi du 11 Mars 1957, n'autorisant, au terme des alinéas 2 et 3 de l'article 4, d'une part, que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa premier de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

Supplément mensuel Finyear
Tous droits réservés 2015 - 2016

THE FUTUR OF FINANCE, TRANSACTION, REPUTATION AND TRUST

PARIS
3 NOVEMBER 2015

WWW.BLOCKCHA1N.COM

BLØCKCHA1N

L'innovation, le remède à l'Ubérisation

Par Serge DARLES | Directeur Business – Technologie & Innovation – Groupe Keyrus.



Dans l'univers digital, l'innovation ne cesse d'étonner. On assiste aujourd'hui à l'avènement du web sémantique, au volume exponentiel de données, à la prédiction et recommandation en temps réel. De nouvelles prouesses sont réalisées dans le domaine de l'intelligence artificielle et des objets connectés, de l'impression 3D, la robotique ou encore dans la réalité virtuelle ou la biométrie.

En réalité, ce qui surprend le plus dans l'innovation, ce sont les usages qui sont faits de ces technologies et qui induisent une transformation structurelle et durable du business des entreprises. Ce phénomène touche tous les secteurs d'activité, sans qu'il soit nécessairement identifié ou anticipé par les entreprises.

La société, avide d'expériences simplifiant le quotidien et de services apportant une réelle valeur d'usage, est à

l'origine même de cette Ubérisation de l'économie¹. Cette origine réside dans la quête de gain de temps entre autres, d'argent, de sécurité, de «fun», tant avec les marques, les distributeurs, les services financiers, les services publics, les professionnels de santé, de l'énergie, de notre sécurité... Plusieurs secteurs sont déjà touchés par l'Uberisation, dont voici quelques exemples les plus parlants.

LES VOITURES CONNECTÉES

Le secteur automobile est en pleine mutation : l'entrée en lice mi-2014 d'acteurs comme Google (Android Auto) et Apple (Carplay) dans l'habitacle de la voiture donne lieu à toutes les suppositions sur le rôle exact que chacun va vouloir occuper dans les prochaines années. Par exemple, Google irait-il jusqu'à commercialiser ses «Google cars»? La seule certitude réside dans l'orientation vers une «servicialisation» des véhicules. Des start-ups de la Valley surnommées les «hackers de la data», associées à des opérateurs téléphoniques, équipent déjà les voitures de boîtiers et proposent aux conducteurs des packs de services en tout genre (diagnostic, paiement de parking...).

L'AGRICULTURE

En raison de son image «traditionnelle», le secteur agricole est rarement associé aux technologies numériques de pointe. Or, l'usage de ces innovations se répand rapidement auprès des agriculteurs, car elles peuvent les aider à maximiser leurs récoltes et leurs revenus. De multiples

équipements agricoles sont dorénavant connectés entre eux, exploitant également des données de géolocalisation. Cet ensemble permet de coordonner et d'optimiser le système agricole. Par exemple, des bineuses automatisées injectent des engrais azotés à une profondeur et à intervalles spécifiques, tandis qu'un semoir suit et dépose les graines directement dans le sol fertilisé.

LA SANTÉ

15 millions de français souffrent de maladies chroniques, des affections de longue durée qui représentent 70% des coûts de santé. La télétransmission automatique de données de santé des patients à domicile vers les professionnels de santé permettrait un suivi continu et personnalisé pour le patient.

Autre illustration : 9,2% de la population française est âgée de plus de 75 ans, et le suivi de cette population est un enjeu majeur pour notre système de santé. Le télé-suivi quotidien des personnes âgées permettrait de réduire le nombre de séjours à l'hôpital et d'intervenir rapidement en cas de nécessité.

L'ASSURANCE

Le cœur du métier de l'assurance consiste en la protection des biens, mais il évolue vers le bien-être des assurés, l'assistance et la prévoyance. Ainsi, Axa Assistance envisage d'avoir recours à des robots dans un avenir proche afin de proposer un ensemble de services de compagnie aux personnes âgées. Serge Morelli, PDG du groupe AXA, a récemment déclaré :

¹. CF Bruno Teboul « Ubérisation = Economie déchirée ? », éditions Kawa, mai 2015.

L'innovation, le remède à l'Ubérisation

« un robot pourrait aider à la prise de médicaments à heures fixes ». Les robots d'accompagnement pourraient ainsi permettre aux personnes âgées de conserver une certaine autonomie en leur fournissant toute sorte d'aide et devenir un intermédiaire entre le client et le service d'assistance.

LA BANQUE

La digue érigée par les réglementations française et européenne préserve le secteur bancaire de l'entrée de nouveaux acteurs, mais le monde du paiement est en train de se standardiser et la digue commence à céder. La menace vient en particulier des services proposés par les fameux GAFA (2), comme Google Wallet et Apple Pay, qui reposent sur l'enregistrement unique des moyens de paiement sur un compte client pour ensuite régler l'ensemble des achats en toute simplicité. Facebook et Snapchat se sont récemment lancés avec un service de transfert d'argent via l'application de messagerie instantanée, pour aisément partager une addition ou rembourser un ami.

L'ÉDUCATION

Les universités les plus prestigieuses des Etats-Unis – Harvard, Stanford, Princeton – se targuent d'intégrer chaque année moins d'un dixième des candidats éligibles, créant ainsi un sentiment d'élitisme par la rareté, et pratiquant à l'occasion des frais de scolarité prohibitifs. Il existe aujourd'hui une alternative beaucoup moins onéreuse et totalement innovante : la nouvelle université Minerva. Celle-ci s'adresse à l'ensemble de la nouvelle élite et est

basée sur une plate-forme technologique et pédagogique pensée par un expert de l'enseignement, qui supprime la sacro-sainte conférence et se focalise sur des cours collaboratifs de moins de 20 élèves.

LE SECTEUR IT (INFORMATION TECHNOLOGIES)

Chacun pourrait penser qu'Amazon, Google, Microsoft, IBM sont à l'abri d'une transformation 3.0 dont ils sont aujourd'hui les fières icônes, produisant et opérant les milliers d'ordinateurs et les « data centers » à l'origine de calculs haute-performance. Or une jeune pousse du nom de Qarnot Computing, constatant que ces « data-centers » chauffent terriblement et que leur refroidissement est un gouffre énergétique, a inventé des « ordinateurs radiateurs » qui peuvent non seulement être utilisés pour produire de la puissance informatique, mais également servir à chauffer particuliers et établissements gratuitement.

C'est pourquoi les fameuses « startups » (Uber, Airbnb, GAFA¹...), non entravées par un héritage identitaire ou figées dans une approche concurrentielle, ont investi cet espace intermédiaire entre une demande toujours plus exigeante et une offre qui n'existait pas. Elles font figure d'« hackers d'industries », prenant une place de leader des écosystèmes industriels qu'elles recomposent, reléguant les acteurs institutionnels à une position de fournisseurs.

Notre conviction est que les entreprises, jeunes ou moins jeunes, peuvent

et doivent se prendre en main et (re) trouver une attitude agile, innovante et entrepreneuriale.

C'est à ce seul prix qu'elles trouveront leur place, qu'elles créeront de la valeur, dans ces nouveaux écosystèmes dont la finalité est une vie – la nôtre – meilleure (bien être, bien vivre, bien travailler, bien vieillir) !

A propos de l'auteur

Serge Darles, directeur de l'équipe Business Technologie & Innovation au sein du groupe Keyrus, intervient sur des projets où il coache de nombreuses entreprises dans les nouveaux usages 3.0, l'innovation digitale, la monétisation des données, la mise à profit de l'internet des objets, la transformation numérique des organisations et des modes de travail. Il a un parcours de plus de 20 ans dans des activités opérationnelles et de services. Il a occupé des fonctions de responsable de domaine « Expérience Client » au sein d'un grand groupe de produits grand public, et a ensuite mis en oeuvre et développé des offres au sein d'un leader des nouvelles technologies de l'information. Il a travaillé dans de nombreux secteurs comme les Produits Grand Public, la Distribution, les Produits Industriels, la Banque, en particulier à la redéfinition des portefeuilles de produits/services/solutions.

1. GAFA : acronyme utilisé pour désigner les 4 grandes firmes américaines dominant le marché numérique : Google, Apple, Facebook et Amazon.

ENSEMBLE, FAISONS CRÉDIT AUX PME

Empruntez directement auprès de prêteurs privés et institutionnels sur www.lendix.com

FINANCEZ
TOUS VOS PROJETS !

Sans caution personnelle

En 17 jours maximum

Jusqu'à 1.000.000€

Cliquez ici pour
tester votre éligibilité

Les délais de paiement : Du rêve et des réalités

Sylvain Corpet, Directeur Général Adjoint du groupe DSO-Interactive

Toutes les analyses le démontrent, les délais de paiement sont encore trop longs en France. Et cela se chiffre : on estime qu'il manque 10 à 13 milliards d'euros dans les caisses des petites et moyennes entreprises.

Un certain nombre d'acteurs ne joueraient pas le jeu de la réglementation ! Certes l'Etat et les collectivités territoriales sont souvent pointés du doigt pour leurs propres délais de paiement, mais le mal est plus profond. Rares sont les clients qui payent en retard

par choix. Il faut donc discerner ce qui est du ressort des clients et ce qui est dû à l'entreprise elle-même, au fournisseur lui-même.

« L'enfer c'est les autres » Quid de la responsabilité des entreprises elles-mêmes ? »

La sphère réglementaire, contractuelle voire politique, impose des délais de paiement normatifs.

La spécialisation et la segmentation des métiers, des organisations et des services contribuent fortement à une

augmentation des facteurs de risques des retards de paiement et des risques d'impayés. L'analyse effectuée par le groupe DSO-Interactive sur les données accumulées sur les 10 dernières années a conduit à identifier une succession d'étapes loin d'être en phase avec l'objectif d'un encaissement rapide. Plus de 100 millions de factures traitées, 25 millions de créances contentieuses prises en charge... donnent un éclairage singulier du problème.

Certes, on pense spontanément aux commerciaux qui hésitent, voire renâclent à faire payer leurs clients, et aux clients indécis qui attendent une procédure contentieuse et judiciaire, au « crédit manager » qui doit anticiper les défaillances... En fait, tous les maillons de la chaîne de valeur du cycle clients sont impliqués dans les retards de paiement : la qualité de la facturation, la gestion des envois de factures, la réception des règlements, la qualité et célérité du lettrage, l'identification des réclamations et le traitement des litiges, la relance, et enfin le recouvrement contentieux.

Chaque étape est aujourd'hui conçue comme un silo indépendant des autres. Les outils informatiques sont différents : facturation, comptabilité clients, litiges, relances, recouvrement.

Chaque étape nécessite des savoir-faire spécifiques. Or,

- Les outils ne communiquent pas ou mal (facturation, litiges, recouvrement,...)
- Les ressources sont limitées
- Les collaborateurs mobilisés n'ont pas toujours les compétences requises...
- Et surtout chaque étape, en amont, a une influence directe sur l'étape aval et donc, globalement, sur

le DSO (Days Sales Outstanding ou délai moyen de paiement des clients).

Ceux qui proposent des solutions de réduction des délais de paiement ont contribué indirectement au maintien de ces silos. Seule une vision d'ensemble de la chaîne de traitement Clients permet d'identifier les points de rupture et les sources de pertes de valeur.

L'optimisation des processus financiers doit garantir l'intégrité et la qualité de la gestion du cycle Clients

La mise en place d'un ERP (Enterprise Resource Planning, outil informatisé de pilotage de l'entreprise) financier répond à un grand nombre de préoccupations : harmonisation des processus et des règles métier, gains de productivité, système unique,...

Pour autant cette approche ne répond pas à tous les enjeux évoqués précédemment, et conduit parfois à des manquements. L'optimisation des processus liés au cycle Clients nécessite de se pencher sur la cinématique complète d'une facture client et de travailler sur les interfaces avec les fonctions connexes.

Les missions de Business Process Optimisation (BPO) vont répondre à ces préoccupations. Le BPO est conduit par des intervenants spécialisés qui ont capitalisé l'expérience de dizaines de cas différents :

Au-delà des constats, la bonne pratique du BPO conduit à faire des propositions d'amélioration, qui peuvent amener, si la recherche de l'efficacité opérationnelle prime, à utiliser les services d'un CSP (Centre de Services Partagés) en offshore ou en France,

selon les cas.

La Relance et le recouvrement

Pour beaucoup la relance et le recouvrement contentieux cristallisent à eux seuls toutes les difficultés rencontrées durant les phases de gestion en amont. Ces deux étapes sont trop souvent vues comme des actions obligatoires mais non valorisantes.

La relance clients fait pourtant partie intégrante du processus, c'est le garant de la relation clients et elle devrait être confiée à des agents en nombre suffisant, dédiés et formés. La formation n'est pas un vain mot en la matière, il ne viendrait à personne l'idée de confier des tâches de comptabilité à un télévendeur. Dès lors pourquoi confier la relance et le recouvrement à un comptable ? La relance, pour être efficace, nécessite des outils (qui relancer, quand, pourquoi, comment ?) et une organisation adaptée.

Si l'entreprise n'est pas prête à mobiliser les moyens nécessaires en interne, alors l'externalisation de ces actions est la solution la plus pertinente. Une relance effectuée en Marque Blanche par un spécialiste va permettre de mobiliser des ressources dédiées, formées et outillées qui pourront consacrer leur énergie à la préservation de la relation client et à une bonne maîtrise de la balance âgée.

L'externalisation du recouvrement est déjà effectuée par beaucoup d'entreprises. Une bonne externalisation pré suppose de valider certains aspects dont notamment le choix réfléchi du prestataire et le pilotage de la prestation.

A l'ère du Big Data, les prestataires doivent être en mesure de produire en

retour de leurs traitements, des informations positives sur les clients : mise à jour des informations commerciales, feedback sur les processus en amont, expérience clients...

Le Service Client, la gestion des réclamations et des litiges

Les retards de paiement qui perdurent après les relances sont trop souvent imputables à des réclamations ou des litiges mal (ou pas !) pris en compte. Ils sont malgré tout identifiés durant la phase de recouvrement contentieux, ce qui nuit fortement à la qualité de la relation clients.

La gestion des litiges nécessite de mettre en œuvre un processus complet de gestion des flux et de la gestion électronique des documents.

Pour cela, il faut que le processus de gestion soit défini, les responsabilités des parties identifiées et que les bons outils de workflow soient mis en œuvre.

On voit donc que la réduction des impayés ne pourra être mise en œuvre et conduire à une réduction significative du DSO que si les entreprises ont une maîtrise du processus global des étapes du cycle Clients. Les silos doivent être identifiés et les processus d'échanges et de gestion mis en place, sans hésiter à faire appel à des spécialistes.





Reverse Factoring et auto-facturation : un mariage prometteur !

Fabien Jacquot – Septembre 2015



HBB I/O ?

Le forum 2016 dédié finances & innovations

Finyear Labs (laboratoire innovation du quotidien Finyear) & CMCA (Credit Management Conseils & Assurances) éditent le forum HBB I/O dédié financement, gestion du cash et innovation financière.

HBB est l'acronyme de Haut & Bas de Bilan
&
I/O (in/out) est le partage, l'échange.

HBB I/O est le forum où l'on partage expérience et expertise autour de la finance & de l'innovation financière.

Cette 1ère édition souhaite présenter à un large public de financiers et de dirigeants d'entreprise les innovations financières à leur disposition.

26 janvier 2016 - Paris

www.hbb.io

Le Reverse Factoring se développe dans les diverses familles de l'économie française. Pourtant, de nombreux donneurs d'ordres, optent pour de tels dispositifs mais connaissent les déboires de programmes laborieux et aux succès timides.

Le talon d'Achille du Reverse Factoring réside dans la capacité du donneur d'ordre à valider les factures de ses fournisseurs dans un délai court, permettant ainsi un règlement anticipé et dans les meilleurs délais. Les modifications de processus comptables peuvent être complexes et pourtant il convient d'optimiser le délai de validation des factures pour assurer une forte participation des fournisseurs dans le programme de Reverse Factoring mis à leur disposition.

L'auto-facturation représente une solution intéressante à la fois pour le donneur mais pour le fournisseur. Nous verrons donc dans cette rubrique les leviers, bénéfices et perspectives de ce mariage plein de promesses.

L'auto-facturation, qu'est-ce que c'est ?

Il existe plusieurs modalités d'auto-facturation mais attardons-nous sur la forme la plus collaborative, objet de notre papier.

L'auto-facturation permet au donneur d'ordre de fiabiliser les factures émises par les fournisseurs. L'entreprise qui achète (donneur d'ordre) propose donc à celle qui vend (fournisseur), une facture sur la base des biens ou services effectivement fournis et déjà vérifiés. Au travers d'une solution technique unique, le donneur d'ordre propose des factures pro-forma que le fournisseur doit vérifier et valider afin qu'elles

deviennent la pièce comptable qui fait foi.

La facture est ainsi émise et quasi-validée puisque son contenu a été vérifié par le donneur d'ordre et son fournisseur.

En utilisant les informations des commandes et/ou des réceptions, le donneur d'ordre met à disposition de ses fournisseurs un processus de facturation simplifié et dynamique.

A quoi sert l'auto-facturation ?

Il n'aura pas échappé au lecteur familier des problèmes liés au poste fournisseur que l'auto-facturation peut être un formidable lubrifiant d'une Supply Chain qui tend à se gripper souvent autour du processus de facturation. Le maillon le plus faible de la Supply Chain réside fréquemment dans le processus de facturation et les événements liés à savoir le rapprochement commande/réception et la gestion des litiges.

L'auto-facturation permet donc de fiabiliser la fabrication de la facture tout en supprimant le temps d'acheminement et de traitement du courrier des fournisseurs. Par ailleurs, les protagonistes se sont donc accordés sur le contenu précis de la facture avant que cette dernière soit émise. Un vrai progrès !

Comment mettre en place l'auto-facturation ?

Les règles relatives à l'auto-facturation ont été mises à jour par une directive européenne du 1er janvier 2013 qui en simplifie les modalités.

On retiendra que l'auto-facturation réside dans un accord préalable

commun entre acheteur et vendeur et que ce dernier doit approuver les factures proposées par son client.

Dans ce cas, l'accord prévoit (ou consiste en) un mandat de facturation confié par le vendeur à l'acheteur. Par ailleurs, il semble exister une latitude quant à l'acceptation par le fournisseur de chacune des factures soumises permettant d'automatiser le processus.

La solution technique d'auto-facturation que le donneur d'ordre propose à ses fournisseurs peut prendre la forme d'un portail Internet qui échange des informations avec les systèmes comptables de l'acheteur et des vendeurs.

L'auto-facturation permet également de s'adapter à chaque type d'organisation du donneur d'ordre. Un distributeur pourra déclencher l'auto-facturation selon un événement qui lui sera propre et de fait différé d'un industriel ou encore d'un acheteur de produits périssables ou encore de travail temporaire.

Qui pilote le dispositif ?

Comme dans le Reverse Factoring, on parle d'un dispositif promu et piloté par le donneur d'ordre. Ce dernier doit donc être convaincu du bienfait de la démarche envers ses fournisseurs mais également pour le bienfait de sa propre comptabilité fournisseur ainsi que sa trésorerie.

Le donneur d'ordre peut offrir un autre avantage de poids à ses fournisseurs. Ils peuvent exporter dans la solution technique commune utilisée (une partie de) son référentiel de facturation client notamment la numérotation de ses factures, les informations commerciales, voire son logo à apposer sur les factures afin de faciliter une auto-facturation qui respecte ses propres

Reverse Factoring et auto-facturation : un mariage prometteur!

standards. Sans pour cela créer une exception compliquée à gérer chez le fournisseur, l'auto-facturation avec son client peut s'inscrire voire simplifier sa propre gestion du poste client.

Quel lien avec le Reverse Factoring ?

Grâce à un temps réduit pour la validation de ses factures, le fournisseur connaîtra une date d'échéance fiable et bénéficiera de l'assurance d'un règlement de ses factures à la date publiée sur le Portail d'auto-facturation.

A partir de la date affichée, le fournisseur pourra à loisir demander un règlement immédiat de tout ou partie de ses factures. Là encore, il convient de laisser le fournisseur se déterminer et ne pas le forcer à être payé plus tôt. Les modalités du choix fournisseur seront contractualisées.

On saisit bien là que la rapidité du processus de validation sera décisive pour l'utilisation du règlement anticipé pour les fournisseurs. Plus le donneur d'ordre aura facilité les processus de facturation et de validation, plus les fournisseurs seront en mesure d'être réglés tôt.

L'enchaînement vertueux des maillons de la Supply Chain rend la relation du couple acheteur-vendeur plus harmonieuse et permet de gommer de petites frictions.

Qui supporte les coûts ?

Le donneur d'ordre, initiateur du dispositif devra le mettre en place avant de pouvoir « draguer » ses fournisseurs et de convoler en noces via un contrat qui décrit les modalités de facturation.

Le donneur d'ordre pourra donc profiter d'une réduction des liés à la

gestion de la facturation mais également une gestion optimisée de son poste fournisseur.

Le fournisseur, largement avantage par les dispositions proposées par le donneur d'ordre notamment par une réduction des coûts de gestion de les coûts postaux d'acheminement des factures comprendra que ce dernier cherche au moins à auto-financer la démarche aux bénéfices bi-latéraux.

Quelles extensions possibles ?

Du fait que toutes les parties prenantes partagent une même solution technique collaborative, des extensions au financement de factures validées sont possibles sur d'autres étapes de la Supply Chain. Comme énoncé, le financier dispose de toutes les informations afin de mesurer le risque. Le financement de créances en germe, voire le financement partiel de commandes peuvent être envisagés.

Dans ce mode collaboratif, le donneur d'ordre est en mesure de proposer une palette de services à ses fournisseurs comme l'échange de données de commandes et de réception permettant une automatisation de la facturation. La facture validée sans effort permet aux fournisseurs de bénéficier d'une prévision fiable et détaillée de leurs encaissements futurs. Si le Cash est Roi, la prévision du Cash ne peut pas être moins que Reine.

Pour se résumer

L'auto-facturation permet de réduire l'achoppement traditionnel autour de la facturation et de fiabiliser en même temps que réduire le délai de validation des factures fournisseurs.

L'auto-facturation gagne en intérêt

dans son mariage avec le Reverse Factoring et vice-versa. Leur complémentarité voire leur complicité autour du raccourcissement des étapes de validation de la facturation et donc les possibilités de proposer un règlement en fonction des besoins du fournisseur consolident leur union. Nous avons vu que d'autres extensions sont possibles afin de favoriser le BFR de l'acheteur et du vendeur. L'auto-facturation et le Reverse Factoring forment un couple de raison contribuant qui s'inscrit dans le mouvement amorcé d'une Supply Chain plus collaborative et permettant d'apporter du financement dans la Supply Chain. Des extensions sont possibles afin d'aller plus loin dans le financement de la Supply Chain, d'ailleurs chacun sait que tout mariage heureux produit de nombreux enfants.



La conférence dédiée FinTechs, InsurTechs, CleanTechs & Innovations.

Finyear Labs (laboratoire innovation du quotidien Finyear) édite la conférence FinTechs I/O dédiée FinTechs, InsurTechs, CleanTechs & Innovations.

I/O (in/out) est le partage, l'échange.

FinTechs I/O est la conférence où l'on partage expérience et expertise autour de l'innovation finance & assurance.

Cette 1ère édition souhaite présenter à un large public de financiers et de dirigeants d'entreprise les FinTechs, InsurTechs, CleanTechs et innovations à leur disposition.

10 DECEMBRE 2015

PARIS

FINTECHS

www.fintechs.io

Paiement carte : vers un nouveau paradigme de la monétique

Par William Vanobberghen, Secrétaire Général nexo



Les standards européens en matière d'acceptation des paiements par carte pèchent ne nos jours par leur manque d'harmonisation. Chaque pays européen a défini ses propres standards qui diffèrent entre eux, ce qui complexifie et rend plus coûteux pour les commerçants opérant à l'international, la centralisation et l'unification de leurs paiements par carte. L'heure est venue d'adopter des standards internationaux ouverts et libres de droits afin d'étancher la soif d'innovation des acteurs du commerce ainsi que leur volonté d'harmoniser les paiements à l'international.

Des standards existants non adaptés ou obsolètes

Aujourd'hui, le marché européen des paiements par carte est très fragmenté. Il est basé sur une série de règles, de pratiques opérationnelles et de standards nationaux qui diffèrent selon les pays.

Les principaux pays européens ont

élaboré leurs propres standards en matière de paiement par carte, dont ils assurent la maintenance et la conformité. Bon nombre d'entre eux sont des dérivés de la norme ISO 8583, qui est largement utilisée par les banques et les commerçants pour les transactions par carte depuis près de 30 ans. Mais, en partie du fait de son obsolescence, des experts de l'industrie considèrent que la norme ISO 8583 n'est plus adaptée pour les paiements par carte d'une nouvelle génération.

Un contexte européen favorable à l'harmonisation

Avec l'introduction de l'euro et la mondialisation accrue des échanges et des déplacements à l'étranger, ces différences et cette multiplicité de standards nationaux ne sont plus acceptables. Avoir à prendre en charge plusieurs standards nationaux est autant inefficace que coûteux et complique les activités transfrontières des entreprises internationales.

La Commission européenne a dénoncé les inconvénients économiques liés à l'environnement opérationnel auquel sont confrontés les entreprises ainsi que la confusion dans laquelle il plonge les consommateurs. La mise en œuvre de standards pour les paiements par carte figure ainsi parmi les jalons les plus importants de la mise en œuvre d'un marché unifié des paiements en Europe (SEPA - Single Euro Payments Area).

Normalisation carte bancaire, un levier de compétitivité

Un marché européen uniforme des paiements par carte et interopérable apportera des retombées économiques, ouvrira le marché, favorisera la concurrence, améliorera la cohérence et accélèrera le rythme d'innovation

en matière de paiements.

Etant donné que de plus en plus de sociétés adoptent une orientation stratégique internationale du marché plutôt que nationale, celles-ci cherchent à harmoniser ces différents standards de paiements et à surmonter les obstacles liés à l'interopérabilité.

L'adoption de standards internationaux ouverts et libres de droits présentent de nombreux avantages qui ont été reconnus par de grands acteurs du commerce. Parmi lesquels, une mise sur le marché et un déploiement plus rapides, des économies de coûts, provenant notamment de l'achat centralisé de TPE au plan européen et non plus national, de solutions logicielles et des frais de traitement bancaires, ou encore, et surtout pour les commerçants, l'accession à une plus large indépendance vis-à-vis des acquéreurs et des fournisseurs de solutions de paiement.

Les standards internationaux ouverts et libres de droits préfigurent un nouveau paradigme de la monétique.

A propos de nexo

nexo est une association créée en octobre 2014 qui résulte de la fusion d'EPASOrg, le Consortium OSCar et le groupe de travail EMV Common Implementation Recommendations (CIR). Elle comporte 64 membres comprenant notamment des commerçants, des systèmes de paiement par carte, des fournisseurs de solutions de paiement, des processeurs de transactions de paiement, des acquéreurs bancaires ainsi que des associations. nexa est à l'origine de l'ensemble du processus de normalisation ISO 20022 pour les paiements par carte.



Accès gratuit & sécurisé

xpr.io est une plateforme 100% gratuite pour tous les utilisateurs de logiciels et de services d'entreprises. Pour plus de transparence et de sécurité l'accès est authentifié via votre réseau social professionnel habituel (Viadeo, LinkedIn, Facebook, Xing, etc...).



Commentaires & partage

A l'heure où poster un commentaire à propos d'un restaurant, d'un produit ou d'un service est devenu monnaie courante, xpr.io vous propose de commenter la solution que vous utilisez et de partager librement vos commentaires et vos recommandations avec vos pairs.



Recherche & comparatifs

xpr.io vous propose un moteur de recherche afin d'identifier et sélectionner le logiciel ou le service d'entreprise que vous souhaitez acquérir, de lire les commentaires et les recommandations de vos pairs et de comparer avec d'autres solutions concurrentes.



Choix, décision & achat

Sur la plateforme xpr.io tout est fait pour faciliter vos choix et vos prises de décision. Nos experts sont également à votre disposition pour vous aider en ligne dans vos démarches et vous fournir les coordonnées des éditeurs des solutions que vous avez sélectionnées.

xpr.io

L'analyse de logs, une gestion proactive du risque

Par Frédéric Saulet, Directeur Régional Europe du Sud de LogPoint.

La gestion des risques consiste à identifier, évaluer et hiérarchiser les risques relatifs aux activités de l'entreprise. S'y ajoute le plus souvent un plan de prévention permettant de minimiser l'exposition aux risques les plus graves et/ou les plus fréquents. Cette méthodologie s'applique aussi au domaine IT. Il convient alors pour les directions informatiques de réduire la probabilité d'échec des facteurs pouvant affecter le système d'information de l'entreprise et atténuer l'impact des anomalies de fonctionnement. Tout l'enjeu consiste donc à détecter de la manière la plus fine les incidents de fonctionnement et d'assurer une projection prédictive pour prévenir tout dom-

mage sur les infrastructures, les réseaux et les applications.

Pourquoi gérer les logs ?

Les responsables IT connaissent la nécessité d'avoir une vision globale et détaillée de l'activité de leurs équipements (firewalls, VPN, proxy, IDS, serveurs web, serveurs de traitement, anti-virus...) afin de garantir leur bonne marche et d'optimiser leur utilisation. Cela suppose un contrôle permanent que seule une solution de SIEM (Security Information and Event Management) et de log management peut offrir. L'entreprise bénéficie alors d'une meilleure gestion de ses équipements, grâce à l'analyse des données issues des logs qui sont collectées, classées, hiérarchisées et archivées. Elles constituent dès lors une source

très riche - mais malheureusement souvent négligée - de renseignements en temps réel. Complets et pertinents, les logs recensent toutes les activités des systèmes de l'entreprise, signalant les problèmes qui surviennent sur les différentes unités. Les risques d'exposition à des logiciels malveillants, les dommages et les pertes se trouvent par conséquent limités, la mise en conformité de l'entreprise respectée et les règlements nationaux et européens sur la protection des données observés. Mettre le SIEM au service de l'exploitation et du pilotage des infrastructures est une démarche complémentaire aux obligations de conformité aux règlements et aux normes sectorielles telles que Sarbane Oxley, Bâle III ou PCI DSS... La conservation des données brutes est en outre un moyen de disposer d'éléments probants en matière de sécurité (les fameuses forensics).

Une méthode opérationnelle

A l'ère du tout numérique et de la dématérialisation, surveiller et analyser le système d'information est plus qu'indispensable. Les activités numériques de l'entreprise reposent sur les périphériques, les applications et les infrastructures informatiques. La stabilité et la résilience des applications comme des infrastructures sont déterminantes pour maintenir les performances du SI et permettre la conduite fluide de l'activité.

Optimiser les applications métier et les infrastructures informatiques est possible grâce à une solution de SIEM dont le paramétrage permet la détection automatique des anomalies, procurant ainsi une bonne visibilité du SI. Les données issues des logs retracent l'historique complet des transactions effectuées et permettent de savoir et comprendre ce qu'ont fait les utilisateurs,

les clients, les fournisseurs, les partenaires... Elles indiquent comment ont réagi les machines. Autant d'informations indispensables pour maximiser les infrastructures et sécuriser l'environnement physique, virtuel et cloud de l'entreprise.

Provenant de sources diverses, les logs qui sont essentiels à la bonne gestion des équipements informatiques - comme d'ailleurs des activités de l'entreprise - arrivent en grand nombre et dans des formats disparates.

Ils sont corrélés, paramétrés, analysés et archivés. Lorsque le fonctionnement des réseaux, du système et des applications est 'anormal', les administrateurs en ont immédiatement connaissance. Ils peuvent alors faire face à une baisse de performance ou à un flux de données inhabituel, en intervenant si nécessaire pour régler en temps réel le problème avant qu'il n'affecte l'entreprise. Ainsi, le SIEM permet de connaître la situation du système d'information et savoir comment réagissent le réseau et les applications. C'est un élément incontournable et majeur pour l'amélioration permanente de la qualité de service et d'exploitation.

Faciliter la gestion des environnements complexes

Les nombreux outils et périphériques, les volumes importants de données, les obligations de conformité... rendent la gestion des opérations informatiques de plus en plus complexe. Utilisé par tous les services de l'entreprise, le système d'information sur lequel se sont greffés les processus métier (gestion, CRM, communication, messageries...) s'est enrichi de nouvelles technologies et de nouveaux services liés au réseau et désormais au cloud... A ces technologies récentes s'ajoutent la pratique assidue des réseaux sociaux et la mobilité des collaborateurs de l'entreprise qui utilisent des appareils mobiles et bientôt des objets connectés dans des environnements que ne maîtrise pas l'entreprise, et souvent non sécurisés comme les hôtels ou les transports... Optimiser le fonctionnement de cet ensemble est nécessaire pour répondre aux besoins de l'activité et de la compétitivité. Les équipes informatiques sont tenues d'accélérer

la résolution des problèmes, invitées à réduire à minima les interruptions d'activité... Autant de tâches chronophages dont le SIEM les libère, leur laissant du temps pour se consacrer à des projets plus stratégiques.

Avec une solution de SIEM, des rapports et des tableaux de bord sont automatiquement générés, synthétisant l'état de santé du système d'information et destinés à la DSI, aux responsables de la sécurité... Il devient alors possible de prendre en connaissance de cause et rapidement les décisions qui s'imposent pour remédier aux causes des incidents et améliorer les performances opérationnelles et applicatives.

En désignant les points faibles des infrastructures et des applications sur site, sur le cloud ou dans des environnements mobiles, le SIEM permet d'optimiser la gestion des services informatiques. Il fournit une meilleure connaissance de l'ensemble du SI et permet de résoudre les multiples problèmes de fonctionnement qui peuvent être graves et urgents. Les incidents de fonctionnement et les dégradations

A propos de l'auteur

Frédéric Saulet est Directeur Régional Europe du Sud de LogPoint.

Il est chargé de la croissance des opérations en France, Belgique, Luxembourg et Europe du Sud incluant l'Italie, l'Espagne et le Portugal. A 36 ans, Frédéric Saulet est un professionnel chevronné doté d'une expérience de 15 années dans l'industrie des technologies de l'information et de la cyber-sécurité. Avant de rejoindre LogPoint, il était Managing Director pour les régions EMEA Sud, le Benelux et les pays nordiques chez Qualys, responsable de la stratégie commerciale et en charge du développement et de la gestion du réseau d'alliances et de partenaires. Auparavant, Frédéric avait animé le réseau de partenaires de NEXThink en France et en Italie et occupé plusieurs postes de manager chez Trend Micro et BigFix.

des infrastructures sont signalées, évitant les interruptions de service et renforçant l'efficacité de l'entreprise. Il remplit ainsi un rôle proactif et dynamique de gestion du risque de panne ou de dysfonctionnement.

A propos de LogPoint

Pionnier européen du SIEM, LogPoint a été créé au Danemark et a présenté sa solution SIEM sur le marché dès 2008. Aujourd'hui, plus de 250 clients à travers l'Europe ressentent chaque jour la valeur ajoutée de LogPoint. Alliant la simplicité scandinave et le sens du détail européen, la technologie LogPoint a été conçue pour gérer sans effort le big data. Les utilisateurs de LogPoint apprécient sa facilité d'adaptation pour rester en phase avec les besoins des clients - anticipation des demandes de conformité, défense transparente contre la cybercriminalité et la fraude et optimisation des opérations IT. LogPoint est la plate-forme disponible la plus flexible pour collecter, analyser et surveiller toutes les données, qu'elles soient générées par des applications, des bases de données, des infrastructures ou qu'elles concernent des actifs sensibles, des systèmes industriels ou des systèmes de sécurité. Le principe d'évolutivité (« scale-as-you-grow ») de LogPoint permet une visualisation rapide et facile en utilisant peu de ressources, même si l'environnement IT est vaste et même si les données sont nombreuses.

Le siège de LogPoint est à Copenhague. Des bureaux composés de services commerciaux et techniques sont ouverts dans toute l'Europe et des partenariats et alliances sont établis dans le monde entier.

Pour toute information complémentaire : www.logpoint.com ou contactez-nous au +33 6 48 76 33 24.

Facile à utiliser, Agile par sa conception, Intuitif par nature. Une simplicité jamais vue.



Interview de Thierry CHARLES qui vient de publier aux éditions L'Harmattan : « Les Nouvelles Perspectives de la Souveraineté »

► **Finyear : Thierry CHARLES, vous publiez aujourd'hui votre 4ème livre bien loin a priori de vos thèmes de prédilection. Qu'est-ce qui vous a poussé à écrire un livre sur la souveraineté ?**

◀ Th. Charles : De cette réflexion autour du monde de l'entreprise est née progressivement le souci théorique de penser le monde et les nombreux problèmes que soulève la vie économique. Et c'est le rôle des livres que j'écris d'en élucider quelques-uns :



les délais de paiement, les relations interentreprises, une réflexion sur les matières et aujourd'hui « Les nouvelles perspectives de la souveraineté » chez L'Harmattan¹. Le projet est né d'un libre échange informel d'idées avec un ami, Rémy Thannberger, qui est auditeur au sein du prestigieux Institut des hautes études de défense nationale [IHEDN]. Au fil de cet ouvrage, le lecteur apprendra que le « souverain éveillé », comme chacun d'entre nous, répond singulièrement à tout événement, il s'exprime, modifie le monde et se modifie du même coup. Et dans le monde de l'entreprise, c'est sensiblement la même chose.

► **Finyear : dans vos écrits vous dites être intrigué par cette « souveraineté déchu » dont parle Georges Bataille que vous citez d'ailleurs en exergue de votre livre.**

◀ Th. Charles : Depuis mon premier livre, j'ai appris à me méfier des « faux problèmes », c'est-à-dire des problèmes mal posés. Et il en va ainsi du principe de souveraineté qui alimente le débat politique. Or un livre est une espèce de réponse, elle fait « le poids ». Roger Vailland dirait qu'« elle remet la balance en équilibre », alors qu'un article, « c'est la réponse directe de l'écrivain [ou du journaliste] à l'événement qu'il raconte ». Le sujet de polémique principale porte sur la souveraineté territoriale [que j'appelle le nouveau « cadastre planétaire »] qui masque des problèmes économiques et financiers de taille. Je cite également Jacques Chaban-Delmas pour qui l'« ouverture toujours plus large des frontières, la compétition plus vive qui en découle, nous commandent des changements profonds

d'objectifs, de structures de moyens d'action, et même, et peut-être surtout, de mentalité ».

► **Finyear : Justement, vous n'êtes guère optimiste à propos du risque de perte de souveraineté de notre pays sur le plan économique, financier, numérique, culturelle, etc. ?**

◀ Th. Charles : Quand on délègue trop sa souveraineté, on finit toujours par ramper, ou tout du moins par subir les événements. Prenons quelques exemples. Les confits qui s'aggravent ces derniers temps illustrent un affaiblissement inquiétant de repères contribuant à « civiliser » les relations internationales. Des engagements du type accords de Budapest de 1994 interdisant de changer les frontières par la force ne parviennent plus à limiter des offensives néo-impériales. Chacun exalte l'ouverture, mais dans le même temps le philosophe Régis Debray constate « quatre fois plus d'Etats à l'ONU que lors de sa création », et le géographe Michel Foucher dénombre vingt-six cas de conflits frontaliers graves entre Etats sur la seule période 2009 / 2010. Depuis la crise des dettes souveraines de 2010-2011, nous sommes selon Jean-Claude Malle, « dans une rupture sans précédent ». Il considère que le contrat de base européen qui consistait à laisser une part de souveraineté en échange de la prospérité et du bien-être des peuples est désormais remis en cause. Le problème se pose aujourd'hui avec d'autant plus d'acuité que les valeurs continuent de se diversifier et le monde de changer : mais comment défendre un ordre collectif - à quelque niveau que ce soit -, sans outils partagés ?

¹ Réforme des délais de paiement et modernisation de l'économie, de l'intention aux actes ?, Edit. Lignes de Repères, 2009. Plaidoyer pour la sous-traitance industrielle, Edit. L'Harmattan, 2011. L'Industrie en cale sèche. Matières premières : de la gestion des flux aux rapports de force, Edit. L'Harmattan, 2013. Thierry Charles, LES NOUVELLES PERSPECTIVES DE LA SOUVERAINÉTÉ, L'Harmattan Collection : Questions contemporaines, 1 juin 2015 • 228 pages / <http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=47294>

► **Finyear : Vous évoquer également la perte de souveraineté de l'individu qui paraît « au prime abord proportionnelle à son intégrité ».**

◀ Th. Charles : En effet. Les nouvelles technologies facilitent, a-t-on appris à travers l'affaire Snowden, les possibilités de surveillance. L'hégémonie des Gafa, acronyme de Google, Apple, Facebook et Amazon [auxquels on peut ajouter le géant de l'informatique Microsoft] inquiète le monde. Chacun sait désormais que l'Etat peut consulter à loisir ces informations et les utiliser à son profit. Les nouvelles technologies représentent également une menace pour la souveraineté de nos Etats. Insidieusement, les monopoles américains ont su se rendre indispensables. Ils ont la maîtrise de pans stratégiques au détriment notamment de la France et de l'Union européenne.

► **Finyear : Vous écrivez que nous souffrons du « syndrome de la souveraineté de Bidache ». De quoi s'agit-il ?**

◀ Th. Charles : La plupart des individus sont réellement ignorants des problèmes engendrés par cette perte inéluctable de souveraineté, d'autres jouent à l'autruche et feignent de l'ignorer. Aussi, faisons attention à ne pas connaître le même sort que la « Souveraineté de Bidache », qui apprendra la perte de sa souveraineté et de son indépendance à la lecture de simples lettres patentes du Roi. Dans un de ces derniers livres, Christophe Carlier craint que son héros ne soit rayé à son insu du « grand système ». Et il s'interroge aussitôt : « Quand un pays disparaissait de la carte du monde, ses habitants en étaient-ils avisés ? Par qui ? Comment informe-t-on un mourant qu'il a perdu la vue et l'ouïe ? »

► **Finyear : Thierry Charles, je vous remercie.**



LE FORUM DES SOLUTIONS INNOVANTES EN CASH & TRÉSORERIE

29 MARS 2016
PARIS

WWW.TREAS.IO

TREAS I/O

Technology drives the future of mining

By Scott McGowan, Global Mining Practice Director, Africa, Wipro Ltd



Mining may be a highly industrial endeavour that hasn't changed dramatically over the decades, but sophisticated new technologies are starting to play ever-greater roles in improving productivity and miner safety.

In the future, the mining houses that are deploying the latest technology in the areas of robotics, sensors, automation, wearables, and connectivity will likely emerge as the winners in the unceasing quest for operational excellence within the sector.

Taking a step back for a moment, historically, mining companies had very little technology at the "stope level". The physical work of blasting, breaking rock, clearing sites and then extracting ore, has remained a very low-tech activity. To use an analogy, it was like a blind man guided by a simple walking stick.

But with new technology monitoring, all sorts of data at stope level, we can contrast the example of the blind man, with a highly-skilled surgeon that deftly operates with full visibility, and with all the tools he needs close at hand.

Sensor and tracking technology at mine sites provides real-time data on everything from ore samples, temperature, air quality, ground stability, staff movements, staff fatigue to medical issues and much more.

Combined, these information feeds give mining managers a rich view on the state of operations 'at the coal-face' – as the mine develops something akin to a central nervous system, which constantly gives feedback on its own health and performance.

With this, mining firms can profitably operate at deeper levels, make better predictions about ore grades and productivity levels, tailor their outputs more accurately to market demands, and better ensure the safety of its staff.

One area that has grabbed the imagination of miners around the world is that of advanced robotics. Initial trials from mining giant Anglo American and US-based University Carnegie Mellon have already produced a working prototype that enters mine sites immediately following a blast, navigates on its own, conducts measurements, and takes readings. The robot is able to go into dangerous areas where it's not safe for humans to enter.

Ground penetrating radar technology can be used to rapidly gather high resolution subsurface information. This technology can help in determining

mining safety (like rock bursts, fractures, and shear zones), mapping rock quality and establishing where mineral and metal deposits exist – enabling faster adjustments to mining plans.

In the arena of wearable technology, miners can track various environmental conditions with embedded sensors, and transmit information relating to their health and stress levels. Wearable technology can also be used to push relevant information down to the miner while he is underground.

To enable this, connectivity solutions like Fibre, WiFi and RFID need to be established to carry these various streams of information. These information highways, the nerves linking the various functions in our 'central nervous system' analogy, are critical in delivering the right data to the right individuals.

For the mining houses, the benefits of connecting and using all of these new technologies lie in both 'soft dollar' and 'hard dollar' formats. By deploying the right solutions, it becomes possible to start doing predictive analysis on miner's health, measuring labour productivity, throughput rates, extraction qualities, haulage costs and other operational yardsticks.

Ultimately, to realise all of these benefits, the mining house must hook up this pulsating, information rich 'central nervous system' to the right array of enterprise architecture. Having the correct systems is essential – to manage all the information being generated, allocate resources based on this information, and make better strategic decisions.

Comment protéger le nouvel or noir de l'entreprise... ...tout en restant transparent ?

Par Edouard Dupressoir, directeur Marketing chez Equity



A l'heure où la cyber-sécurité et la confidentialité des données sont unanimement perçues comme étant des enjeux majeurs, l'entreprise se doit d'optimiser au mieux le processus de gestion de ses données, afin d'avoir une vue d'ensemble suffisamment claire pour protéger au maximum l'information sensible. Cette nécessité découle directement de l'avènement du big data et de la numérisation exponentielle de notre économie qui, tout en offrant de nouvelles opportunités de croissance et de création de valeur, apporte également son lot de challenges. Cette masse d'information, ces métadonnées, doivent donc être traitées et suivies avec la plus grande attention pour pouvoir être exploitées efficacement et sans risque de fuite. C'est ce qu'on appelle la gouvernance de l'information.

Et qui dit gouvernance, dit transparence ! La transparence est un principe devenu fondamental depuis les scandales financiers du début des années

2000, à l'instar des affaires Enron et Worldcom, et tend à se renforcer avec l'avènement du numérique. Élément central dans les bonnes pratiques de corporate governance, ce principe semble désormais dépasser le simple stade de transparence de l'information financière destiné initialement à « améliorer l'exactitude et la fiabilité des publications des entreprises conformément aux lois sur les valeurs mobilières, ainsi qu'à d'autres fins apparentées. ».

Ainsi, si la transparence reste un vecteur indéniable de création de valeur dans une société, la protection de l'information dite sensible ne l'est-elle pas également ? Comment gérer cette dualité entre transparence et confidentialité des données critiques ? Edouard Dupressoir, directeur Marketing chez Equity, fait le point.

Les obligations de transparence en France et en Europe

Alors plus de transparence pour créer de la valeur, oui, mais jusqu'à quel point ?

Tout d'abord, y-a-t-il véritablement une obligation pour les entreprises françaises, voire européennes, d'être transparentes envers les actionnaires et les marchés ?

Si on se limite à la transparence de l'information financière, les sociétés européennes cotées sont depuis 2005 soumises aux normes internationales d'information financière (NIIF), plus connues sous le nom de International Financial Reporting Standards (IFRS). Toutes les entreprises cotées ou faisant appel à des investisseurs y sont soumises, le but étant d'harmoniser la présentation et la transparence de leurs états financiers après les scandales mentionnés plus haut, scandales

à l'origine aux Etats-Unis de la Loi Sarbanes-Oxley (2001) qui a très certainement inspiré les IFRS.

Un référentiel plus court et plus simple est également proposé depuis 2012 aux PME qui rencontrent des problématiques en termes de communication financière avec les banquiers et les investisseurs privés. Appelées « IFRS PME », ces normes sont réputées plus adaptées aux contraintes des PME, tout en conservant les impératifs de qualité.

En France, l'ex ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Francis Mer avait déjà, dès 2003, reconnu l'importance de renforcer les dispositions légales en matière de gouvernance d'entreprise, et soumis toutes les sociétés anonymes, ainsi que celles faisant appel à l'épargne publique, à la Loi de Sécurité Financière (LSF).

Toutes ces lois ont en commun la volonté d'accroître la responsabilité des dirigeants, renforcer les dispositifs de contrôle interne, réduire les sources de conflit d'intérêt tout en harmonisant à l'international les normes en matière de gouvernance et de transparence financière.

Ces objectifs d'harmonisation constituent le fer de lance de la politique économique européenne, qui a d'ailleurs complété les normes IFRS par une « directive Transparence », imposant aux émetteurs de valeurs mobilières admises à la négociation sur un marché réglementé de divulguer régulièrement des rapports financiers. Elle oblige également les actionnaires à informer l'émetteur et l'autorité nationale de marché compétente quand leur participation franchit certains seuils, et elle prône la diffusion rapide et sans discrimination de l'information réglementaire, qui doit être facilement

accessible (également publiée sur le site de l'émetteur) et stockée de manière sécurisée.

Comment protéger l'information sensible en restant transparent ?

Tout d'abord, il appartient à l'entreprise de catégoriser l'information, afin de cerner les données les plus sensibles. Dans le même temps, ce processus relevant de la bonne gouvernance de l'information permet également de mettre à part l'information régie par des obligations de transparence afin d'éviter d'éventuelles « omissions ». Cette catégorisation de l'information peut se matérialiser par un dégradé du blanc vers le noir en passant par le gris, classant l'information par degré de confidentialité. L'information dite « blanche » est publique et diffusée (publications, web) et concerne 80% de la masse totale d'informations d'une entreprise. L'information dite « grise », qualifiée de sensible et réservée, représente 15% des informations. Enfin une petite part (5%) est constituée par l'information dite « noire », strictement confidentielle et devant être protégée. Cette opération de catégorisation des données est une des missions du Chief Data Officer (CDO), et est essentielle pour créer de la valeur à l'heure du big data. Le CDO est par ailleurs responsable de la conduite du changement culturel au sein de l'entreprise : il s'agit de montrer à l'ensemble des parties prenantes que la fluidité et la sécurité dans le partage d'informations sont des conditions indispensables pour tirer un bénéfice de ce traitement des données. La gouvernance des données est de ce fait étroitement liée avec la stratégie RH.

D'autre part, la sécurité des systèmes informatiques n'est pas du seul ressort de l'entreprise : c'est aussi un engagement national, européen, voire même international. Ainsi, de nombreuses réglementations, normes et obligations légales, à l'instar de Bâle 3 ou encore Sarbanes-Oxley comme on l'a vu précédemment, visent justement à instaurer un équilibre entre la sécurité et la transparence des systèmes d'informations. On peut citer ici les standards internationaux de type ISO 27001 de système de gestion de la sécurité de l'information. Des organismes, comme l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) en France ou la BSI (office fédéral de la sécurité des technologies de l'information) en Allemagne, sont quant à elles chargées du contrôle du respect de

ces normes, mais également de l'émission de nouvelles directives. La France dispose aussi d'une autorité administrative indépendante, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), chargée de veiller à la saine exploitation des données.

Enfin, il est important de souligner que l'entreprise n'est pas livrée à elle-même dans la mise en place de sa gouvernance informatique. Elle peut compter sur des guides de bonnes pratiques qui aident à élaborer une stratégie informatique en harmonie avec les mécanismes opérationnels. On retiendra les méthodologies ITIL et Cobit 5. Il est également judicieux de s'appuyer sur des professionnels de la sécurité en décidant d'externaliser une partie de sa gouvernance informatique à travers les solutions d'éditeurs de logiciels plus avancées. Externaliser s'avère souvent bénéfique et même économique pour l'entreprise qui émancipe son service informatique d'une lourde responsabilité en matière de sécurité. Si l'on prend l'exemple des datarooms électroniques, les données restent bien évidemment la propriété de l'entreprise, mais la gestion, le stockage et la mission de sécurité incombent à l'éditeur qui est spécialisé dans le domaine. On diminue donc les risques opérationnels tout en s'affranchissant des contraintes de développement, d'installation, et de maintenance. Il en est de même pour les technologies MFT (Managed Files Transfer) d'échanges de données sécurisés, mais également pour toutes les solutions collaboratives comme par exemple les portails web de dématérialisation des conseils d'administration.

Il est donc clair que le virage numérique de notre économie est suivi de près par les autorités internationales ainsi que par le monde de l'entreprise, et que des dispositions sont prises afin de structurer la gouvernance informatique dans un objectif de sécurité et de transparence. Cependant d'autres objectifs, comme la lutte antiterroriste, peuvent entrer en conflit avec cette dynamique de protection de l'information. La loi sur le renseignement, qui comporte un chapitre « intérêts économiques industriels et scientifiques majeurs de la France » est ainsi souvent perçue comme une intrusion et une menace pour la confidentialité des données sensibles (risque d'espionnage industriel). Il faut donc mettre en place des dispositifs légaux pour consolider la confidentialité de

l'information économique.

La directive européenne « secret des affaires » pourrait-elle constituer une solution ?

La directive « secret des affaires » pourrait constituer une solution dans le sens où la divulgation de données protégées serait sévèrement punies. Cela dit, une telle directive porte dans le même temps une atteinte à la transparence de l'information, car elle dissuade voire empêche toute investigation. Dans la dynamique de la loi Macron telle que proposée en janvier 2015, et qui prévoyait que « le fait pour quiconque de prendre connaissance ou de révéler sans autorisation, ou de détourner toute information protégée au titre du secret des affaires (...) est puni de 3 ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende. », on peut comprendre que les journalistes d'investigation aient, face à de telles sanctions, des hésitations à éclaircir certaines zones d'ombre dans l'activité d'une entreprise. Etant donné que même la « consultation » de ces informations sensibles est sanctionnée, un scandale pourrait même difficilement voir le jour.

Avant de parler de « secret des affaires », il convient donc de définir très clairement ce qu'est une information sensible. Celle-ci pourrait être une information qui, divulguée aux yeux de tous, mettrait en péril la survie de l'entreprise, mais qui dissimulée, ne porte pas préjudice aux parties prenantes, aux bonnes moeurs et à l'intérêt public. Cependant, même avec une définition claire de l'information régie par le « secret des affaires », le jeu de force reste inégal lorsque l'on oppose un journaliste à une multinationale. Cela serait une protection supplémentaire pour qui a les moyens de repérer les lanceurs d'alerte, et pénaliserait donc les petites PME dans le jeu de concurrence face à des entreprises avec plus de moyens.

Protéger légalement l'information économique sensible s'avère primordial, mais il faut veiller à établir un équilibre entre les forces en jeu (multinationales, PME, médias). Punir la divulgation d'informations sensibles est nécessaire, mais d'un autre côté on doit donner les moyens aux lanceurs d'alerte de passer devant les tribunaux et également encourager la divulgation d'informations pouvant porter atteinte à l'intérêt public. Il est indispensable que la sécurité de l'information ne soit pas assurée au détriment des principes de transparence, sous peine de renforcer les inégalités entre petites et grandes entreprises.

L'approche omnicanal impose aux automates bancaires de migrer vers une architecture web

Par Thierry Crespel, Responsable Commercial EMEA Francophone de Auriga



Si aujourd'hui les innovations fusent en matière de nouveaux moyens de paiement tels que le paiement mobile, le NFC, ou même le paiement via son Apple Watch, l'utilisation du cash reste importante en France et par la même occasion le canal automate bancaire. Les automates bancaires en tant que moyen d'accès au cash ne sont donc pas prêts de disparaître ! L'étude 2015 du cabinet Forrester démontre bien cette tendance puisque 86% des français utilisent un automate bancaire au moins une fois par mois contre 67% utilisant régulièrement les services bancaires en ligne et 24% sur tablette¹.

La mutation des automates bancaires vers le Web-ATM

L'automate est devenu un maillon clé entre les banques et leurs clients, si bien que ce canal est traité avec la plus grande attention pour consolider la relation client. Néanmoins, le canal automate est aujourd'hui bien souvent géré par différents fournisseurs et il n'existe pas une solution

globale fournie par un acteur unique. A titre d'exemple, il peut y avoir un serveur d'autorisation ainsi qu'un GDG (Gestionnaire de GABs) fournis par un prestataire qui pilote un automate suivant un protocole appartenant à un constructeur spécifique, alors que l'application automate, la télédistribution, la supervision ou le marketing sont assurés par quatre autres fournisseurs différents ; il s'agit là d'une solution fragmentée, sans propriétaire bien défini.

Une étude publiée par l'institut de recherche britannique Retail Banking Research (RBR) portant sur les logiciels multi-constructeurs pour automates bancaires a d'ailleurs souligné cette tendance marché. Les banques manifestent ainsi un intérêt de plus en plus marqué vers l'adoption de logiciels toujours plus sophistiqués même celles n'ayant toujours pas mis en œuvre de solutions logicielles multi-constructeurs.

Cette évolution du marché est provoquée par le climat économique actuel qui force les banques à réexaminer constamment les coûts d'exploitation et les coûts technologiques. Elles sont poussées à se recentrer sur l'efficacité

du système dans son ensemble, à mesure que les solutions globales d'un seul fournisseur se développent ; les lignes de démarcation du réseau disparaissent et l'innovation est facilitée. Le standard ouvert XFS est désormais mieux acceptée en tant que norme avec moins de divergences dans la gestion faite par les différents fournisseurs. Cela s'ajoute au fait que les banques aspirent à dynamiser le canal automate par une meilleure maîtrise du fonctionnement de leur réseau en améliorant la disponibilité et les délais de mise en œuvre de nouveaux services sur ce canal.

Tous ces facteurs font progressivement évoluer le canal des automates bancaires devenus en quelque sorte des Web-ATM et poussent les banques à adopter des solutions intégrées basées sur des architectures Web flexibles et évolutives. Un nombre croissant de banques opte en effet pour une architecture de logiciel de libre-service plus évoluée, incorporant une application client multi-constructeurs dans une solution plus étendue pour le canal automate. Elles souhaitent intégrer les automates avec les autres canaux bancaires, afin d'améliorer les choix et les services proposés à leurs clients.

En opérant avec le dispositif de gestion de la relation client de la banque, des initiatives ont d'ailleurs été développées dans ce sens telles que la possibilité d'envoyer du contenu personnalisé aux usagers de l'automate ou de collecter des informations ou des réponses de la clientèle sur l'automate. Dans la course au meilleur service client autour du canal automate, certains vont même jusqu'à laisser l'utilisateur final personnaliser lui-même depuis sa banque en ligne ou sa banque mobile les services qui lui sont présentés sur l'automate.

Place à l'expérience bancaire "phygital" ou "digital"

L'approche d'une banque réellement multicanale et les avantages qui en découlent pour la clientèle ne sont plus à discuter et les institutions financières l'ont bien compris. Les interactions sont de plus en plus fréquentes et personnalisées avec la clientèle à travers l'ensemble des canaux de distribution tout en tenant compte des préférences individuelles de chacun. Place à l'expérience bancaire "phygital" ou "digital" où le consommateur utilise une combinaison de canaux physiques

et digitaux pour optimiser sa relation avec sa banque. Les ambitions stratégiques des dirigeants de la banque de détail ne s'y trompent pas : pour 94% d'entre eux, selon un récent rapport d'Oracle, l'importance stratégique accordée au multicanal va de pair avec le maintien de la rentabilité².

L'automate bancaire est ainsi définitivement à considérer dans un projet de mutualisation du canal sous une architecture ouverte multicanale et multi-services ! Par ailleurs, selon une étude de Bain & Company, les clients ayant un comportement omnicanal seraient plus fidèles à leurs banques que ceux utilisant les canaux digitaux avec une fidélité supérieure de 16 points par rapport aux consommateurs orientés principalement sur le digital³.

Toutefois, au sein d'un marché français où les applications pour automates restent encore des solutions de type fat-client (ou "client lourd"), il reste beaucoup à faire pour répondre à ces nouveaux usages. En effet, les institutions financières doivent se mettre à jour technologiquement pour se donner les moyens d'atteindre leurs ambitions. Il s'agit d'augmenter la

rentabilité de chacun des canaux et d'améliorer la satisfaction client en offrant à leur clientèle une réelle expérience omnicanal cohérente et contextualisée à travers une offre de services avancés.

Au-delà des ressources que cela nécessite, le succès de l'opération dépend également de la volonté de la banque de conduire le changement et d'encourager l'acceptation de la part des clients. L'adhésion de ces nouveaux usages à partir de l'automate bancaire ne se fera pas intuitivement et une phase d'évangélisation est à prévoir avant une généralisation de ces nouvelles pratiques. A ce titre, les banques se doivent de mener à bien une vraie réflexion sur le type d'opérations à déployer sur le canal automate et à leur capacité à motiver leurs clients à les utiliser. Actuellement, de nombreux pilotes sont en phase d'expérimentation pour évaluer l'appétence des clients tels que le retrait sans carte. La modernisation est donc en cours mais s'il est improbable que ces opérations ne couvrent les coûts de l'ensemble du réseau, elles peuvent y contribuer de manière significative.

¹ Rapport Forrester « How French Banking Customers use different channels ? <https://www.forrester.com/How+French+Banking+Customers+Use+Different+Channels+2015/fulltext/-/E-RES122308>

² Rapport d'Oracle Financial Services Global Business Unit 2015 "Banking is changing... with or without Banks. Response to the millennials digital expectations" - http://oracledigitalbank.com/resources/pdf/DBOF_Industry_Research_Report.pdf
³ Etude Bain & Company "Customer Loyalty in retail banking: Global edition 2014. Going Digital: Customers love the smart fusion of digital and physical assets" - http://www.bain.com/Images/DIGEST_Customer_loyalty_in_retail_banking_2014.pdf

E-commerce one to one : Quand « e » et « commerce » ne font plus qu'un

Chronique de Romain Chaumais, co-fondateur d'Ysance et directeur des opérations



La grand-messe du E-commerce, le E-commerce one to one qui s'est déroulé du 18 au 20 mars à Monaco, a été l'occasion de faire le point sur les grandes tendances et les innovations du e-commerce ou plutôt du commerce digital. A l'honneur cette année, les DMP (Data Management Platforms) et l'omnicanalité.

« One » direction. Vers un commerce digitalisé

La frontière entre commerce et e-commerce va s'estomper laissant progressivement place à un commerce hybride qu'est le commerce digitalisé. Pourquoi ? Parce que les consommateurs qui se sont complètement appropriés l'écosystème digital, son fonctionnement, ses outils, ses services, attendent que les marques fassent de même. La digitalisation commerciale est en marche et le parcours de vente se doit aujourd'hui d'être résolument omnicanal : Search, Click, Drive, Touch, Collect, Buy and Review...

Une page a indéniablement été tournée lors de ce salon du E-commerce one to one. La maturité des solutions existantes aidant, nous ne sommes plus dans l'optimisation du e-commerce mais dans des perspectives nouvelles de développement en termes de marketing, de relation client, de stratégies de ventes avec des bouleversements significatifs pour les prochaines années. Force est d'ailleurs de constater que les départements e-commerce des entreprises fusionnent aujourd'hui

avec les directions marketing et commerciales. A quand donc le salon du digital commerce one-to-one ?

« One » leitmotiv. L'innovation au service du on et du offline

La condition pour réussir cette mutation digitale - et c'est là le gros chantier auquel les acteurs du marché vont devoir faire face ces prochaines années - réside dans l'interconnexion permanente entre les systèmes d'information off et online.

Les retailers avec leur réseau de points de vente ont un avantage sur les pure-players. A tel point que certains d'entre eux ouvrent aujourd'hui des boutiques physiques (Amazon, Zalando, Cdiscount, Pixmania, ... et même Google). Car les acteurs qui tireront leur épingle du jeu seront ceux qui, à l'évidence, sauront prolonger l'expérience digitale du client en boutique et inversement. Sur le web, le client doit pouvoir bénéficier des mêmes systèmes de fidélité et conditions de ventes qu'en magasin. Et en boutique, il doit pouvoir retrouver les avantages du web, à savoir disposer d'informations denses sur le produit ou service (description, stock, coloris, offres promotionnelles...) et dialoguer avec l'enseigne. L'initiative de la marque de chaussures UGG qui, grâce à la mise en place de capteurs RFID au sol et sur les semelles, a rendu ses miroirs interactifs, en est le parfait exemple.

Les pure players ne sont pas en reste, contrairement aux idées reçues. Ils

peuvent encore avoir de beaux jours devant eux, à condition de proposer des modèles de vente disruptifs et innovants, comme par exemple les ventes privées, la socialisation de l'expérience d'achat, un personal shopper virtuel, la livraison gratuite dans la journée, ...

« One » buzzword. La DMP, nouveau Graal des acteurs du marché

La réponse technique à cette digitalisation du commerce repose sur les DMP (Data Management Platforms), mises en lumière lors de cette cinquième édition du salon. La DMP est LA technologie qui permet d'obtenir une vision consolidée et convergente du comportement client au travers de l'ensemble des canaux. Fini les débats autour du multicanal, du Big Data, du social ou encore du retargeting publicitaire et des outils de gestion de campagnes. Toutes ces notions sont désormais assimilées et doivent faire partie intégrante d'un ensemble dont le défi aujourd'hui est de réussir à l'orchestrer pour obtenir une stratégie marketing, CRM et commerciale pertinente et intelligente dans un monde totalement digitalisé.

Attention toutefois à l'effet buzzword. Comme tout nouveau phénomène, il faut différencier les vraies DMP des solutions qui sont en réalité de simples outils marketing et qui n'ont de DMP que le nom. Il faut distinguer trois types de Data Management Platform :

- Les DMP publicitaires, dédiées à l'acquisition d'audience, au

retargeting et à l'optimisation des budgets publicitaires ;

- Les DMP spécialisées qui traitent de problématiques spécifiques comme la recommandation, le ciblage, la personnalisation des sites ou encore l'A/B Testing ;
- Les DMP CRM, qui permettent d'articuler les deux autres DMP et qui sont dédiées à la valorisation des données clients de l'entreprise et à la consolidation de l'ensemble des points de contact : social, web, mobile...

Number « One ». La suprématie des solutions françaises

Le salon E-commerce one to one a permis aussi à la French Tech du e-commerce de se distinguer de ses homologues américains et de mettre en avant ses talents et sa pertinence à accompagner les entreprises françaises et européennes. Leurs atouts : la connaissance et la compréhension des habitudes de consommation des pays européens - où le point de vente tient une place majeure aussi bien dans le parcours d'achat que dans le mailage du réseau - et l'adaptation des aspects réglementaires notamment les questions de privacy de la donnée. Comme l'illustre l'infographie de ContentSquare, il est impossible de dupliquer un modèle unique de e-commerce d'un pays à l'autre.

Cette édition anniversaire du E-commerce one to one a donc marqué un tournant décisif pour le marché et l'avènement d'une nouvelle ère

où commerce et e-commerce ne font qu'un. A n'en pas douter le cheval de bataille des prochaines années sera de repenser l'écosystème du CRM, du Marketing et du Commerce pour relever le défi de la « customer journey ».

A propos d'Ysance

Créée en 2005 par une équipe d'experts IT, Ysance est un éditeur de solutions marketing et une agence conseil en technologie digitale forte de 100 collaborateurs. L'essor des usages numériques et leur imbrication croissante dans la sphère économique irriguent aujourd'hui chaque fonction de l'entreprise. Fort de ce constat, Ysance aide les directions métier à tirer un profit durable de ce nouvel environnement en les accompagnant dans la conception, la mise en œuvre et l'animation de leurs projets digitaux. Ses activités s'articulent autour de 7 métiers : le Marketing Digital, la Business Intelligence, le Data Management, l'eCommerce, le CRM, le Cloud Computing et le Big Data. Ysance investit massivement en R&D maintenant ainsi sa capacité à identifier de nouveaux marchés ce qui lui permet non seulement de connaître une croissance continue depuis sa création mais aussi d'offrir aux équipes un environnement stimulant, accélérateur de carrière.

Plus d'informations : Ysance.com

La sécurité des paiements, un élément à intégrer dès la création des services, des sites, des applications

Par Thierry Le Forban, Product Manager, Security & Servicing chez Monext

La fraude ne concerne plus que l'unique tunnel de paiement, il faut s'en prémunir dès la conception des applications pour favoriser la confiance et dynamiser la consommation

Apparu il y a une cinquantaine d'années, le paiement par carte s'est progressivement imposé comme un moyen de paiement privilégié. D'une sécurisation croissante, la carte bancaire n'en est pas moins une cible privilégiée des criminels depuis sa création.

Les réseaux de cartes et les banques, ont mis en place des processus et des technologies pour sécuriser au maximum l'écosystème monétique et ainsi rassurer les consommateurs.

Mais l'accélération de la technologie, le développement d'Internet, du e-commerce, du m-commerce, la naissance des monnaies virtuelles, du paiement sur les réseaux sociaux ont ouvert l'écosystème des paiements, seul le tunnel de paiement étant protégé par une forteresse technique. Et les criminels qui utilisent des technologies de pointe pour mettre en œuvre de nouveaux moyens d'attaque ne se concentrent plus uniquement sur ce tunnel mais sur l'individu lui-même qui l'utilise via différents canaux, créant ainsi de nouvelles failles et de

nouvelles menaces.

Les fraudeurs sont devenus des cybercriminels organisés qui usurent d'identité, s'introduisent dans les réseaux ou les équipements, attaquent des nouveaux acteurs et des nouveaux maillons des chaînes de paiement comme ApplePay par exemple.

Cette intégration du paiement dans les flux de l'économie numérique ainsi que la multiplicité des canaux et des points d'entrée entraînent de nouvelles menaces et de nouveaux risques, qui ne sont plus propres à l'écosystème du paiement : même si le tunnel de paiement reste la cible finale pour détourner les fonds ou les marchandises, les cybercriminels ne l'attaquent plus de front, mais multiplient leurs attaques en périphérie pour tromper le processus de paiement sécurisé.

Lorsque nous effectuons un acte numérique (inscription sur une e-boutique, paiement sur internet ou de proximité...) nous communiquons des données plus ou moins sensibles, plus ou moins volontairement. Et les données de paiement ne se limitent plus à un numéro de carte, mais comprennent aussi un numéro de téléphone mobile, un IBAN, une adresse email, ou tout autre information d'identification que les consommateurs confient aux

commerçants ou aux fournisseurs de services.

Analyser les données des transactions de paiement pour en identifier des suspects ne suffit plus. D'ailleurs, certains exemples récents ont montré qu'il peut se passer plusieurs mois avant que des fraudes soient détectées, parce que les causes peuvent être, très en amont, des vols de données (données de paiement mais aussi données personnelles associées comme dans la cas de Home Depot) qui « intelligemment » utilisées peuvent rendre des transactions de paiement crédibles et donc par la même occasion pas suspects.

Alors dans ce monde numérique, la sécurité des paiements évolue.

S'il faut bien évidemment continuer à protéger les tunnels de paiement (de la saisie du code PIN à la finalisation de la transaction) en limitant l'exposition des données de paiement lors du traitement de la transaction et en évitant que la donnée de paiement réelle (par exemple le numéro de carte) ne soit manipulée que par un minimum d'acteurs et pendant un minimum de temps.

Il faut surtout penser, dès le développement des applications, à protéger

contre l'usurpation d'identité, de l'enrôlement à l'acte de paiement, à travers des échanges en temps réel de données dynamiques et/ou l'utilisation de la biométrie lors du paiement.

Jusqu'à maintenant, la sécurité des moyens de paiement reposait sur des cadres réglementaires, principalement élaborés par les acteurs historiques. Aujourd'hui, il faut surtout privilégier la prévention et, pour cela, il faut intégrer la sécurité des données de l'individu dès la conception de tout nouvel outil ou nouveau service : c'est le concept Privacy by design.

Dès le moment où la sécurité apparaît comme une composante de base d'un nouveau service, la confiance dans ce service s'établit et son usage se développe.

En résumé, un nouveau paysage de la sécurité des moyens de paiements se dessine, bien plus large que celui que nous avons connu jusqu'à présent : chaque acteur de l'écosystème (clients, commerçants, fournisseurs de services, régulateurs, gouvernements et le consommateur) doit devenir maintenant « Data Responsable ». Et les créateurs de services, de sites, d'applications doivent dès la genèse de leur projet, penser Privacy by Design.



La grande étrangère

« Il n'est pas si sûr que Dante ou Cervantès ou Euripide, cela soit de la littérature. S'ils font bien partie de la littérature, c'est grâce à un certain rapport qui ne concerne que nous. Ils font partie de notre littérature, ils ne font pas partie de la leur. »

« La littérature, cet être de négation, et de simulacre, qui prend corps dans le livre. »
Michel Foucault

Comme tout un chacun, Michel Foucault [1926 - 1984], considéré par The « Times Higher Education Guide » comme « l'auteur en sciences humaines le plus cité au monde devant Pierre Bourdieu et Jacques Derrida », entretien avec la littérature une relation complexe. Il ne suffit pas en effet d'être un lecteur exigeant, il faut également avoir le « culte de l'esprit critique », quitte à prôner l'abstinence. Si l'attente a été longue et qu'elle a été fantasmée... Car en somme, « pourquoi mentir », s'interroge Antonin Artaud, « pourquoi chercher à mettre sur le plan littéraire une chose qui est le cri même de la vie ».

A la question critique, celle que pose Sartre lorsqu'il se demande « Qu'est-ce que la littérature ? » Foucault se livre dans « La grande étrangère » [un ensemble d'entretiens et de conférences sur la littérature] à une description de sa bibliothèque [intérieure] littéraire. C'est surtout une tentative de dire à la fois l'ordre du monde et de ses représentations. Le premier volet du recueil porte sur « le langage et la folie », le second s'ouvre sur la « dyade littérature et langage », dans le troisième il y est question de l'œuvre de Sade.

Depuis la publication du remarquable essai « Les Mots et les choses » qui s'ouvre sur une description et un commentaire détaillés du tableau « Les Ménines », la question du langage est omniprésente chez Foucault. « Entre belles infidèles et grandes étrangères, la littérature aurait également été pour Michel Foucault une passagère clandestine, qui ne se manifestait qu'à la faveur de références discrètes ou de citations [...] », écrit Jacques Munier. Du reste, même par effraction Foucault prend la littérature au sérieux parce qu'il la considère comme une affaire sérieuse pour la philosophie

elle-même.

Le philosophe n'a cessé dans son œuvre de convoquer au fil de sa réflexion le corpus littéraire et artistique [de Diderot à Borgès, en passant par Diego Velázquez], c'est bien parce que les œuvres de la littérature, plutôt que de reproduire « l'état des signes viennent y ajouter un incommensurable mystère » [Thomas Carrier-Lafleur]. Pour Stéphane Massonet, « il y a toujours eu quelque chose d'inquiétant qui ne cessait de circuler entre les titres de ses livres : Histoire de la folie, Les Mots et les Choses, L'Archéologie du savoir ou L'Ordre du discours. D'emblée, c'est un grand styliste qui s'impose dès les premières pages, avec ces étonnantes images d'ouverture comme la Nef des fous qui sillonne sur les canaux flamands emportant de ville en ville sa cargaison d'insensés, l'arabesque des regards qui traversent une toile de Vélasquez pour venir se résorber dans un petit miroir improbable au fond d'une pièce ou encore le supplice de Damiens le régicide. Images inquiétantes qui rôdent au seuil de livres d'épistémologie sur nos modes de savoirs et sur l'histoire de nos idées ».

Bref, la littérature offre à tout un chacun « une matrice de changement, un opérateur de métamorphose ». Pour autant si tout le monde peut écrire, il n'existe aucun cursus pour devenir écrivain. Ainsi, « chaque mot écrit sur la page blanche, chaque signe vise la littérature qu'elle n'arrive jamais à atteindre. Du coup, chaque mot est une transgression de la littérature. Ce mot est une effraction hors du prestige de la littérature. Dès que nous lisons la première phrase d'une œuvre comme À la recherche du temps perdu, aucun mot ne possède réellement de privilège littéraire et pourtant nous sommes bien entrés dans la littérature »... [Stéphane

Massonet]. Après ça, si vous préférez faire Polytechnique, libre à vous de faire des fantaisies !



Entretien avec Pascal Wilhelm, auteur du livre

« Camille DESMOULINS - Le premier républicain de France »



► Qui est Camille Desmoulins ?

« Camille DESMOULINS est un avocat-journaliste. Ami de Robespierre et de Danton, il a écrit de nombreux pamphlets et journaux de 1789 à 1794 dans lesquels il a développé ses idées sur le cours que devait suivre la Révolution. Il est considéré comme l'un des premiers, sinon le premier, à avoir appelé à l'instauration de la République. »

► Pourquoi avez-vous choisi de publier un livre biographique sur Camille Desmoulins ?

« A une époque où la République et les idéaux républicains sont malmenés,

j'ai souhaité donner aux textes de Desmoulins une résonance particulière, rappeler que les idéaux qu'il a poussés dans ses combats doivent être défendus avec vigueur aujourd'hui, en particulier la Liberté. »

► On dit souvent que Camille Desmoulins est un « héros oublié », quelle a été sa contribution à la Révolution Française ?

« Il est admis, mais pas assez connu, que ses écrits ont eu une importance considérable sur les leaders de la Révolution, en particulier Robespierre et Danton. »

Michelet disait « La Révolution a donné deux orateurs et un écrivain ». Desmoulins est cet écrivain. »

De façon plus anecdotique, on peut aussi rappeler que c'est son discours du 12 juillet 1789 au Palais Royal qui a déclenché les émeutes qui ont conduit à la prise de la Bastille. »

► Quel parallèle faites-vous entre les valeurs défendues par Camille Desmoulins et l'évolution de la société aujourd'hui ?

« Les valeurs républicaines nées de la Révolution de 1789 sont bien ancrées encore aujourd'hui. »

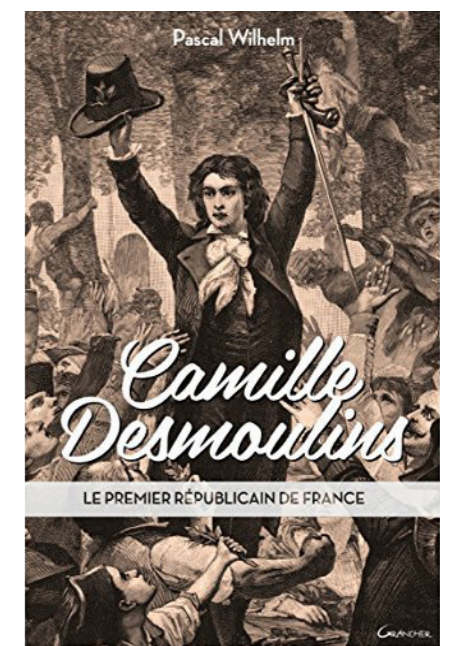
Mais, les mécontentements et les communautarismes qui se développent sur ces mécontentements, peuvent nous inquiéter sur la préservation de certains de ces acquis tels que la laïcité, la primauté de la voix populaire et surtout le caractère unique et indivisible de la République. »

► Pensez-vous que nous arrivons de nouveau à un changement majeur de société comme ce fut le cas à la Révolution ?

« La Révolution a répondu à près de 500 ans de régime monarchique caractérisés par des privilèges qui ont fini par exaspérer le peuple et l'amener à se soulever. »

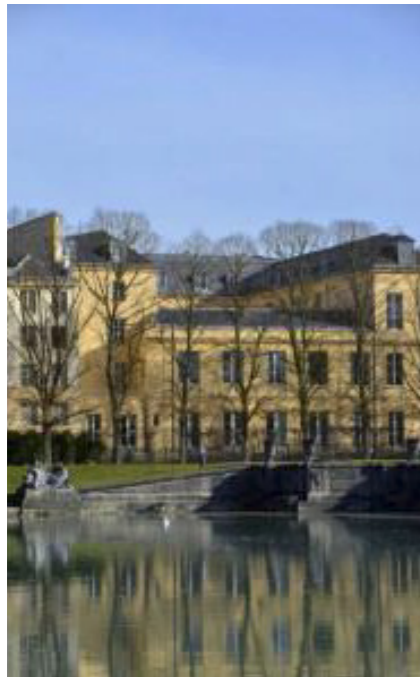
Nous n'en sommes plus là. Mais la période actuelle génère de plus en plus de frustrations légitimes et celles-ci peuvent, si ce n'est dégénérer en souffle révolutionnaire, au moins créer des périodes de troubles et d'agitation répétées. »

Les hommes politiques doivent en prendre conscience et redonner espoir. »





Quand le groupe François 1er réhabilite le Garde-meuble de Louis XVI



Le Garde-Meuble du Château de Versailles : une incroyable acquisition

En 2009, le conseil général des Yvelines propose à la vente une superbe partie du château de Versailles : le garde-meuble.

Construit en 1786, il abritait les appartements de l'intendant-général du garde-meuble de la couronne mais aussi l'ensemble des personnes chargées de répertorier le mobilier royal. Une bâtisse chargée d'histoire, un joyau architectural bien loin de l'image que l'on se fait aujourd'hui d'un garde-meuble. Implanté directement dans les jardins du château, le bâtiment composé de deux immeubles possède des entrées depuis le 9 et 11 de la rue des réservoirs. Mais la somptuosité du garde-meuble ne suffit pas à garantir sa survie, le conseil général des Yvelines ne parvient plus à l'entretenir. Il convient de réaliser rapidement des travaux de rénovation importants et nécessaires à la mise aux normes du bâtiment.

Le 19 septembre 2010, l'appel d'offre est remporté par le groupe François 1er, alliant le savoir-faire et l'offre financière les plus intéressants.

Le projet du Groupe François 1er consistait alors à redonner vie à ce merveilleux ensemble immobilier, en lui rendant sa fonction originelle : celle d'habitation.

Quelles sont les fonctions du groupe François 1er ?

Le groupe François 1er fût créé par Christophe Barillé. D'abord conseiller en gestion de patrimoine mais surtout passionné par la rénovation de monuments historiques, il décide de monter

quelques premières opérations pour le compte de ses clients. Spécialisé dans des solutions dirigées vers l'immobilier ancien, il initie par exemple la réhabilitation de la Villa Térésa située à Arcachon. Fort de ses premiers succès, il crée le Groupe François 1er.

Un seul Groupe pour quatre filiales bien distinctes :

- François 1er DEVELOPPEMENT pour la recherche d'opérations
- François 1er FINANCE pour la recherche d'investisseurs
- François 1er RENOVATION pour la réalisation des travaux
- François 1er GESTION pour la gestion des appartements

Chacun des projets du Groupe François 1er vise à restaurer des ensembles immobiliers anciens, souvent classés Monuments Historiques, en respectant au mieux les fonctions originelles des bâtiments. Les équipes du Groupe François 1er, constituées d'une vingtaine de personnes, veillent tout au long des projets à ce que les éléments du passé soient remis en valeur. Il est pour le Groupe primordial que ces bâtiments conservent, une fois le projet achevé, une trace de leurs fonctions antérieures ainsi que de leurs

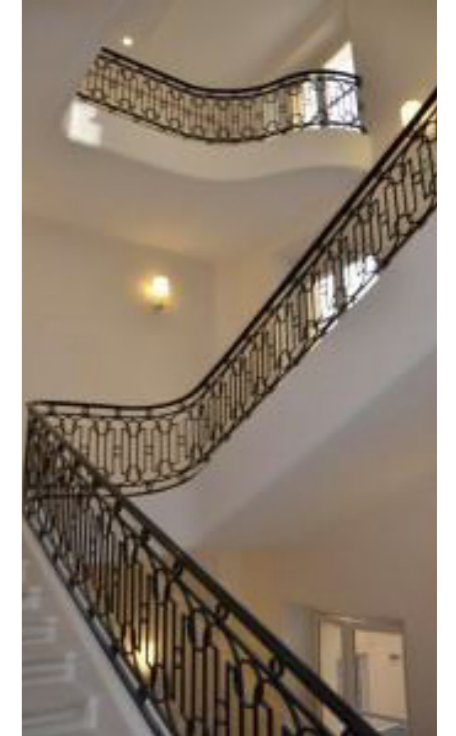
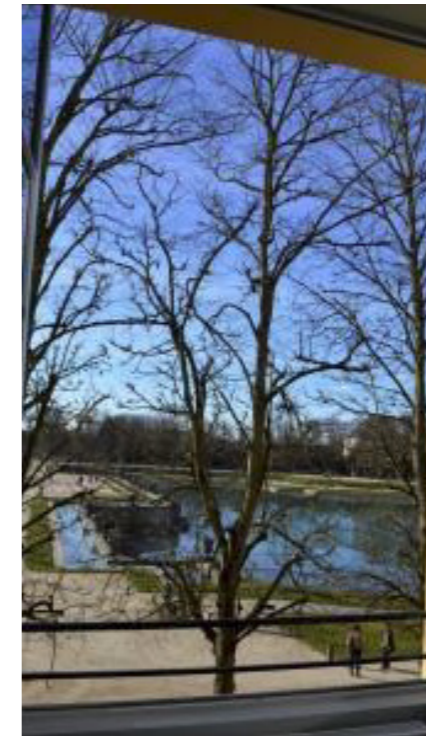
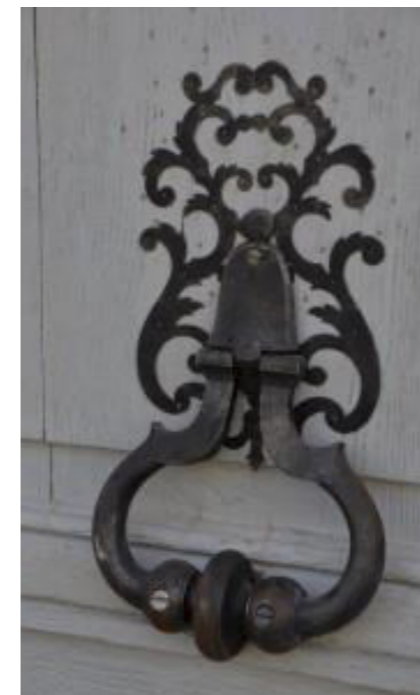


époques. Le groupe François 1er propose à ses clients d'investir dans des projets beaux, conséquents, utiles et financièrement intéressants. Il permet ainsi la réhabilitation de châteaux, de palais, de couvents, de lycées et même de gares...

Autant de bijoux d'architecture qui sombreraient doucement dans l'oubli et la décrépitude si le groupe François 1er ne leur permettait pas de connaître une seconde vie respectueuse. Et amplement méritée...

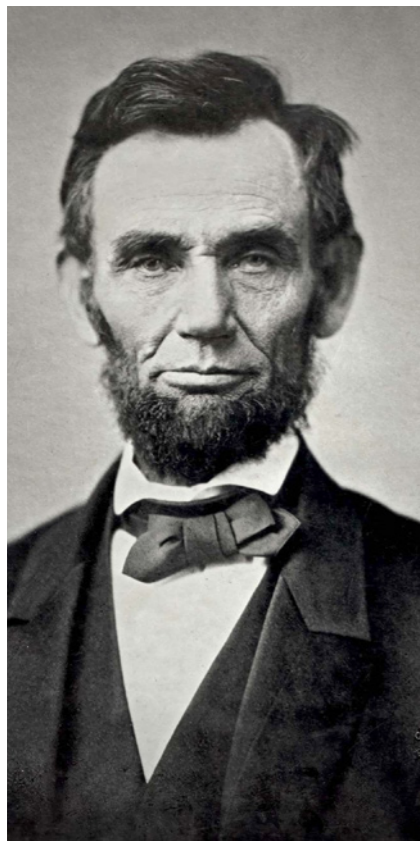
Pour en savoir plus
www.francois1er.com

Contact Presse
Christophe BARILLE
mail : cbarille@francois1er.com
tel : 0624197733



Iron Mountain : 150 ans assassinat A. Lincoln, tous ses documents numérisés

Iron Mountain aide les passionnés d'histoire à préserver la correspondance et autres papiers d'Abraham Lincoln pour les rendre accessibles au public à l'occasion du 150ème anniversaire de son assassinat



Toutes sortes de documents et de fragments de lettres retrouvés en Europe, au Japon et en Australie sont numérisés pour la postérité.

Des documents déchirés et tachés que d'anciens esclaves avaient emportés avec eux sur les navires baleiniers ; des lettres cachées au fond des sacs de colons qui migraient vers l'ouest ; et des fragments de notes à moitié détruites par les rongeurs... Ce ne sont que quelques exemples des précieux documents papier dont il a été prouvé qu'ils sont de la main du 16ème

Président des Etats-Unis, Abraham Lincoln. A l'occasion de la célébration du 150ème anniversaire de l'assassinat de Lincoln, c'est toute la collection des papiers de l'ancien Président qui bénéficie du soutien d'Iron Mountain.

Le spécialiste des services de conservation et de gestion de l'information s'engage en effet dans un nouveau partenariat avec le projet Papers of Abraham Lincoln, dont la mission consiste à réunir et publier tous les documents écrits par Abraham Lincoln ou lui ayant été adressés de son vivant (1809-1865). Il s'agit de préserver les écrits de toute la vie d'un homme qui a dirigé son pays pendant la période trouble de la guerre de Sécession, marquée par l'abolition de l'esclave. Plus de 97 000 documents ont été numérisés à ce jour.

Grâce au soutien apporté par Iron Mountain, le nombre de volontaires qui vont participer aux efforts de recherche et de conservation des papiers de Lincoln partout dans le monde va exploser. L'initiative va permettre d'exposer les papiers les plus importants et de transmettre l'héritage de Lincoln aux visiteurs, en plus d'apporter une solution d'archivage à long terme de toute la collection.

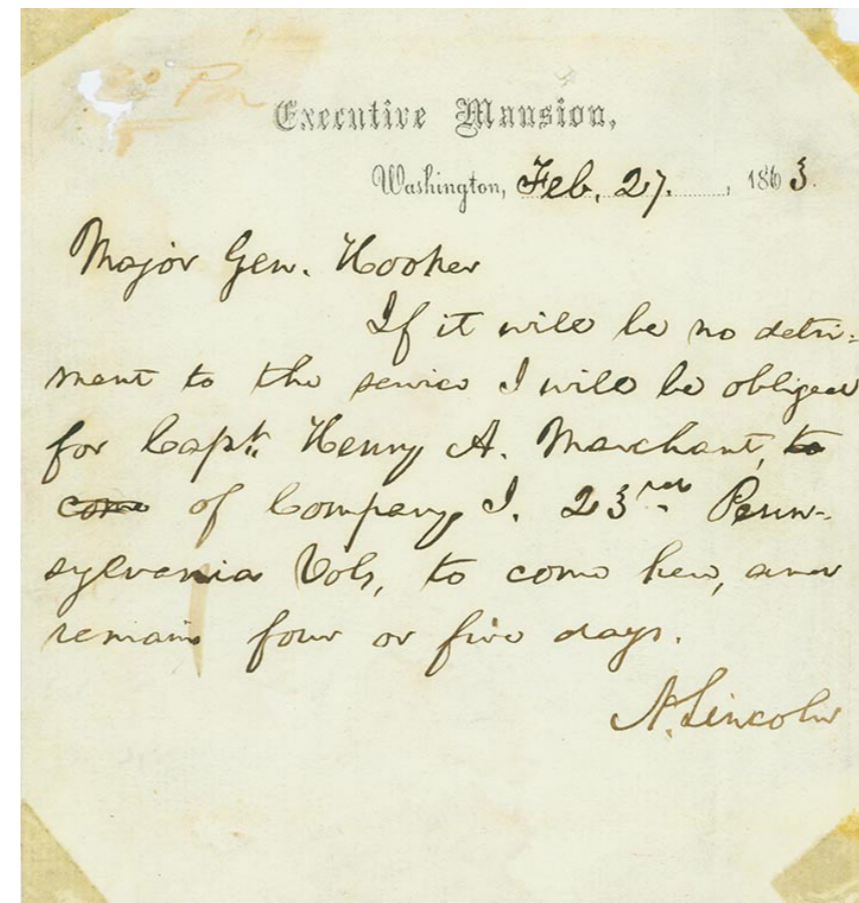
Parmi les découvertes récentes : une lettre de Saint Marin octroyant la citoyenneté nationale au Président ; des fragments d'une lettre qui parlait de poésie, rongée par les souris et qui a été retrouvée dans un nid de rongeurs dans un mur de la maison de Lincoln ; une feuille d'appel militaire transportée par une famille membre d'une expédition de pionniers qui se rendaient à l'est en wagon en 1846 ; ou encore des documents d'embarquement signés, retrouvés en Australie bien longtemps après que le navire

(un baleinier construit par un ancien esclave) fut coulé lors de la dernière escarmouche officielle de la guerre civile.

« Partout dans le monde, on connaît le nom du Président Lincoln », explique le Dr Daniel Stowell, rédacteur en chef et directeur du projet The Papers of Abraham Lincoln. « C'était un lecteur assidu et l'un des présidents dont la correspondance est la plus riche de toute l'histoire, ce qui nous laisse des milliers de documents personnels et politiques, qui témoignent de la période qui précède la naissance des Etats-Unis d'Amérique, l'une des plus marquantes de l'histoire de l'Amérique du nord. Nous nous sommes donné pour mission de retrouver ces documents, afin de les préserver et de permettre leur étude. Ce partenariat avec Iron Mountain va nous aider à protéger des pièces qui ont une valeur culturelle internationale et à les rendre accessibles à quiconque souhaite consulter cette archive. »

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du programme philanthropique Living Legacy d'Iron Mountain, qui finance des projets de préservation du patrimoine culturel et historique et apporte son expertise de la gestion de l'information.

« Nous avons voulu lancer le programme Living Legacy car nous pensons que chacun mérite d'avoir accès aux idées et aux témoignages de l'histoire qui façonnent l'expérience humaine par-delà les barrières géographiques et économiques », déclare Ty Ondatje, vice-président senior en charge de la responsabilité sociale d'entreprise chez Iron Mountain. « Un projet comme The Papers of Abraham Lincoln mérite donc légitimement tout notre soutien. Nous allons leur



apporter les ressources et l'expertise dont ils ont besoin pour gérer la collection et pour poursuivre leur mission de préservation et d'éducation. Iron Mountain est très fier de ce partenariat avec The Papers of Abraham Lincoln qui nous donne l'occasion de perpétuer l'héritage de Lincoln. »

A propos du projet The Papers of Abraham Lincoln

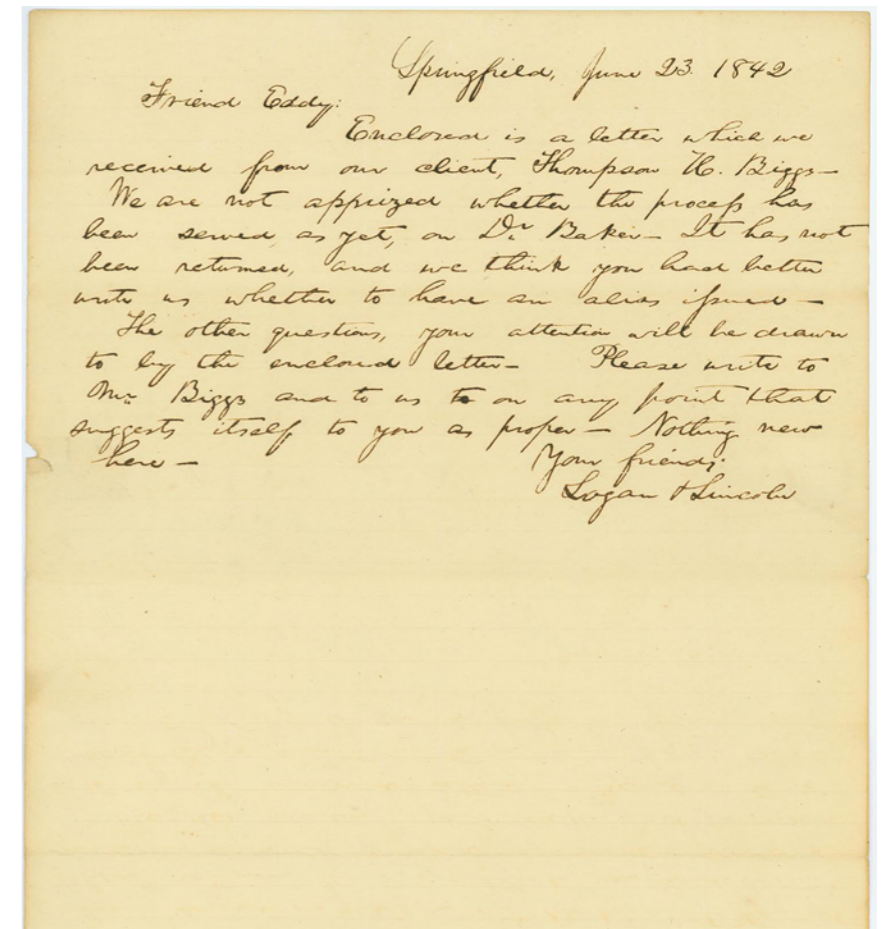
The Papers of Abraham Lincoln est un projet documentaire sur le long terme dont la mission consiste à identifier tous les documents écrits de la main d'Abraham Lincoln durant toute sa vie (1809-1865) ou qui lui étaient adressés, afin de les numériser, les transcrire, les annoter et les publier. Ce projet est administré par l'association de la bibliothèque et du musée présidentiels Abraham Lincoln Presidential Library and Museum, une division de l'Illinois Historic Preservation Agency. Il est cofinancé par le Center for State Policy and Leadership de l'Université d'Illinois Springfield et par l'Abraham Lincoln Association.

www.papersofabrahamlincoln.org

A propos d'Iron Mountain :

Iron Mountain Incorporated (NYSE: IRM) est un spécialiste des solutions de conservation et de gestion de l'information. Présent à l'international avec plus d'un millier d'implantations dans 36 pays, la surface cumulée de ses installations atteint plus de 6 millions km², lui permettant de répondre aux attentes de ses clients de manière rapide et efficace. Ses solutions de gestion des documents, des dossiers et des archives, de sauvegarde et de restauration de données, aident les entreprises à réduire leurs coûts de stockage, à se conformer aux réglementations en vigueur, à accélérer la reprise de leur activité après un sinistre et à mieux utiliser l'information en faveur de leur compétitivité. Fondée en 1951, Iron Mountain conserve et protège des milliards de fichiers, depuis les archives d'entreprise, bandes de sauvegarde et fichiers électroniques jusqu'aux dossiers médicaux.

www.ironmountain.fr





GRAPHISTE - ILLUSTRATEUR - CONCEPT ARTIST

PIERRE LELOUP

Parce que votre
projet est
unique



www.leloup.graphics